

8 MARS: LES DROITS DES FEMMES EN MARCHÉ



OLIVIER VOGELSANG

La Journée internationale pour les droits des femmes se déploie partout en Suisse romande. A cette occasion, Unia lance une campagne contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail et publie une brochure dédiée à ce thème. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Haro sur
le harcèlement
sexuel au travail

Rocco Zacheo

Il est défini et sanctionné par un riche appareil juridique. Depuis la Constitution fédérale jusqu'à la Loi sur l'égalité (LEg), depuis le Code des obligations jusqu'à la Loi sur le travail, en passant par le Code civil, les articles de loi foisonnent lorsqu'il est question de harcèlement sexuel sur les lieux de travail. Ce fléau qui empoisonne la sphère professionnelle devrait, du moins sur le papier, s'émietter face à la carapace législative censée protéger les travailleuses et les travailleurs de toute dérive et abus. La réalité dit, hélas, le contraire. Les dérapages, les inconduites, les propos déplacés demeurent dans trop de cas banalisés, voire complètement impunis. Une étude approfondie, lancée par la Confédération et réalisée conjointement par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), a montré l'ampleur du mal et a

dévoilé voilà plus d'un an une réalité très peu reluisante. Dans ses pages, on y évoquait notamment les réponses significatives livrées par les personnes interrogées dans un sondage spécialement conçu pour l'occasion. Soumis à une liste de douze types de comportements potentiellement inopportuns, les 52% des participants affirmaient avoir été confrontés à au moins un comportement sexiste ou sexuel non désiré au cours des douze derniers mois ou dans leur carrière.

Au catalogue des fautes, les plus fréquemment évoquées ont trait aux commentaires ou aux plaisanteries d'ordre général, dégradants ou obscènes. Il y a également les remarques déso-bligeantes visant directement les personnes interrogées. S'ajoutent encore les histoires imposées à caractère sexuel, les gestes ou insinuations indécentes, les contacts corporels indésirables, ou le fait de se faire siffler ou dévisager. Dans les cas les plus graves, des faits relevant de l'attouche-ment, voire du viol, ont pu surgir lors de l'enquête en question. Sans surprise aucune, on y fait le constat que près de 60% des cas concernaient des femmes. Encore faut-il distinguer les catégories professionnelles dans lesquelles elles évoluent. Car la pression et le danger augmentent lorsque les salaires et les conditions de travail sont les moins protégés. Ce qui est le cas dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, la vente, le nettoyage

La pression et le danger
augmentent lorsque les
salaires et les conditions de
travail sont les moins protégés

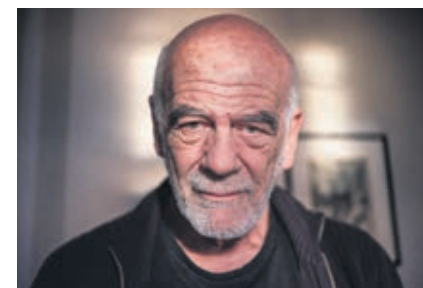
ou les soins. Cette pression s'accroît encore sur des personnes racisées, migrantes, porteuses de handicap ou membres de la communauté LGBTQIA+.

C'est un état de fait navrant que rappelle par ailleurs Unia dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars. Le syndicat publie à cette occasion une brochure sur la question et lance une campagne nationale de prévention et de sensibilisation. De ce vademécum, les lectrices et les lecteurs retiendront les éléments qui définissent le harcèlement sexuel, qui «commence là où ton bien-être s'arrête». Au fil des pages, ils trouveront des rappels importants: que les vêtements que l'on porte ou le comportement que l'on adopte

ne peuvent en aucun cas être des excuses aux dérapages. Qu'un fait unique est condamnable en soi, sans besoin de répétition. Et enfin, que tout employeur est tenu de protéger la santé et le bien-être de ses salariés. Une obligation qu'une entreprise sur cinq ignore au-

jourd'hui, faisant l'impasse sur les dispositifs de prévention et d'intervention. C'est avec ce laxisme ou le silence qui accompagne des faits répréhensibles, c'est avec la complicité parfois involontaire des témoins – qui se taisent souvent par peur – qu'il faut désormais en finir. Il en va de la sérénité sur les lieux de travail, où la majorité des personnes actives passe près d'un tiers de son existence. ■

PROFIL



Martial Leiter, ou le
dessin en mouvement.
PAGE 2

VOTATIONS

Quand les affiches
manipulent.

PAGE 4

ASILE

Pour un accueil durable
des Ukrainiens.

PAGE 7

INTERNATIONAL
Hong Kong réprime
les syndicalistes.

PAGE 8

FUGUES FERROVIAIRES AVEC UN MAÎTRE DU NOIR ET BLANC

Le dessinateur Martial Leiter vient de publier *Paysage fugitif*, un nouveau recueil d'illustrations inspirées de scènes vues de la fenêtre d'un train. Poétiques échappées.

Sonya Mermoud

Après l'immobilisme de majestueuses montagnes, protagonistes de nombre de ses dessins, Martial Leiter a eu besoin de mouvement. Et s'est lancé dans une série de superbes paysages saisis de la fenêtre d'un train. Décors campagnards, forêts, collines enneigées, gares... illustrent les voyages de cet usager régulier du rail. «Je me suis toujours beaucoup déplacé en train. C'est mon deuxième appartement», affirme l'homme de 74 ans, qui ne possède ni permis de conduire ni voiture, conquis par ce «cinéma roulant, cette caravane de rêves» à l'origine de sa contemplative inspiration. Avec, à la clé, des illustrations tout en finesse, empreintes d'une certaine évanescence et d'une mélancolie qui semble faire écho au temps qui passe. Ces tableaux au fusain et à l'encre de Chine restituent la dynamique d'oni-riques échappées. L'artiste, marié et vivant à Lausanne, les a réalisés dans l'atelier aménagé dans ses murs. Il a travaillé sur la base de photos, de souvenirs – réels ou non –, de ressentis, le plus souvent en musique, propre à imprimer un rythme à sa démarche marquée par l'idée de mobilité. Et toujours avec ce talent, cette sensibilité et cette poésie qui caractérisent son œuvre. Des compositions essentiellement en noir et blanc, même si, pour ce nouvel opus, on trouve quelques traces cendrées, bleutées ou sépia.

MOUCHES ET ÉPOUVANTAILS EN FORCE

«Des couleurs accidentelles», sourit le Neuchâtelois d'origine, vêtu d'un pull et de pantalons sombres. «L'ajout de teintes n'apporte pas plus de sens. Le noir et blanc s'est toujours imposé comme une évidence», complète Martial Leiter, passionné de calligraphie et de peintures chinoise et japonaise. Cet intérêt se retrouve aussi dans ses multiples dessins de mouches, souvent croquées dans leur chute. «On dit bien "tomber comme une mouche", même si je n'ai jamais assisté à ce type d'affalement», s'étonne-t-il, tout en soulignant son admiration pour son sujet. «C'est un petit miracle d'insecte. Les drones, en comparaison, sont des éléphants. Et puis, les mouches se posent partout, dans les toilettes comme sur la couronne du roi

d'Angleterre», rigole l'artiste, aussi remarqué pour son travail consacré à des épouvantails, objets, en 2004, d'une installation à Cernier qui inspirera le décor d'un clip de Mylène Farmer. Un champ de pas moins de 300 personnages spectraux dansant dans le vent, mi-têtes de mort, mi-oiseaux, aux allures de masques de la *Commedia dell'arte*. Cette armée, il voulait d'abord l'habiller de vêtements d'un grand nom de la mode avant d'abandonner l'idée, trop coûteuse. Elle a servi de modèle à une série d'illustrations. Une démarche entrant en résonance avec l'esprit original et critique qui a toujours animé Martial Leiter. Et nourri sa carrière de dessinateur politique.

PACIFISTE DANS L'ÂME

Biberonné à la BD, le magazine *Pilote* en tête, et à la revue *Hara-Kiri* devenue *Charlie Hebdo*, l'homme va se faire un nom dans le microcosme des dessinateurs de presse. Son parcours démarre au sein du périodique satirique romand *La Pomme*. Celui qui se dit «un peu anar», très marqué, comme sa génération, par le conflit au Vietnam, enchaîne ensuite les contributions pour différents journaux. Et, réactions et censure obligent, changera souvent de crèmerie. «Je n'ai jamais eu un contrat de ma vie. C'était une existence bohème, avec un côté éphémère.» Pendant des décennies, le caricaturiste redouté des années 1970 gagne sa vie grâce à la force de son regard et à la beauté de son trait. Et dénonce à travers son travail l'absurdité des guerres, les institutions financières, les industries polluantes, le nucléaire et, de manière plus générale, la noirceur du monde. «Tout ce qui pique un peu.» L'homme, accusé par certains d'être payé par Moscou, collaborera avec plusieurs journaux à l'image de *La Suisse* et du *Nouveau Quotidien* – aujourd'hui disparus –, du *Matin*, de la *Weltwoche* ou encore de *Die Zeit* en Allemagne et du *Monde* en France. Un dernier titre qui le publie hebdomadairement dix ans durant, jusqu'à la fin de 2003. «J'ai cru à une blague quand ils m'ont appelé», se souvient le pacifiste dans l'âme. Et ce pourfendeur de la violence aux armes de crayons, ce «rouge» confiné volontairement au noir et blanc, de soupirer face à la récurrence des combats à mener. «En 40 ans, rien

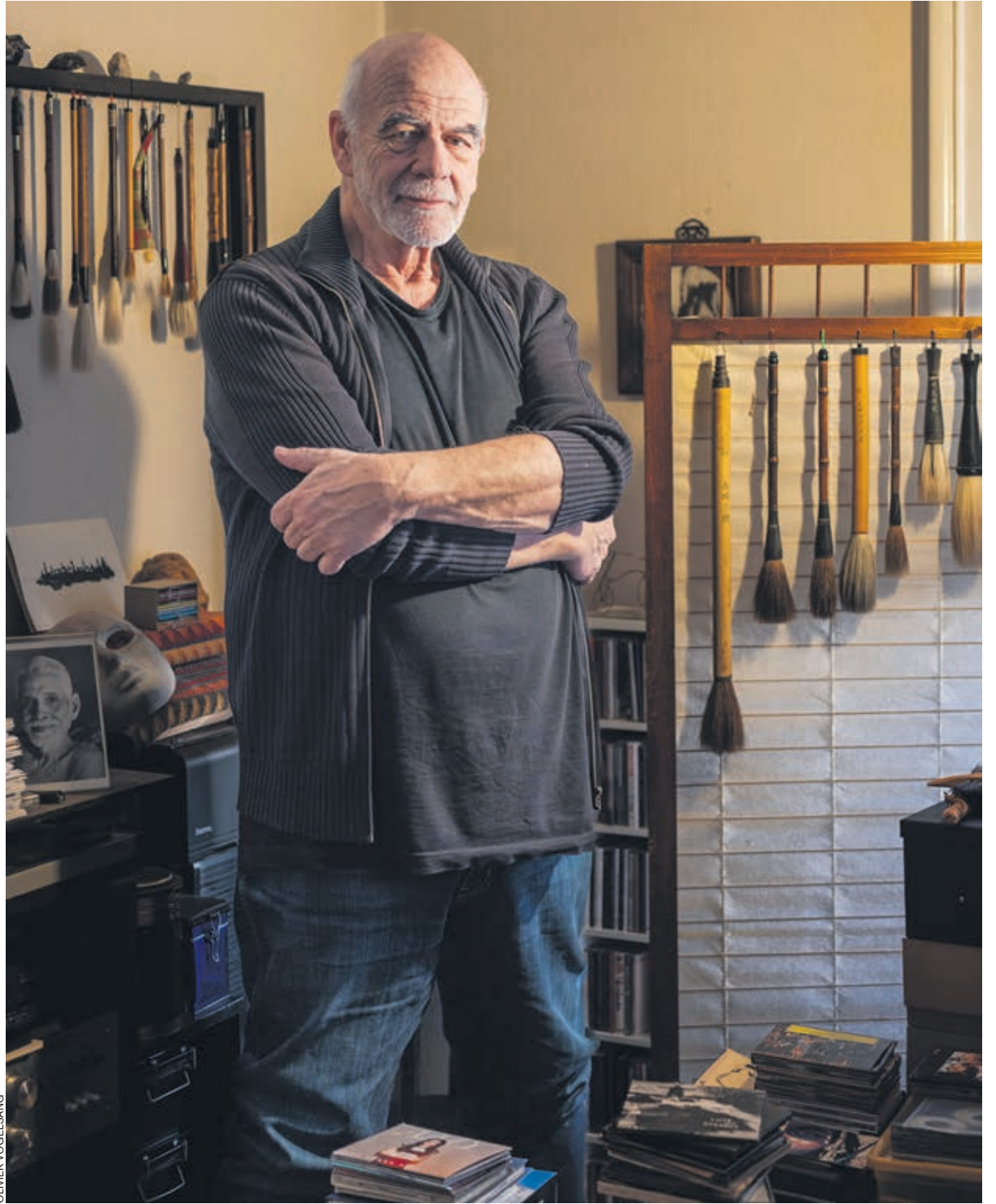
n'a vraiment bougé. Usant.» Mais si l'artiste a apprécié ce mode d'expression «précis, catégorique», il a toujours eu besoin en parallèle de dessiner pour donner libre cours à sa créativité.

ÉQUILIBRE INTÉRIEUR

Pessimiste sur notre époque, Martial Leiter ne l'est pas dans son existence. «J'ai trouvé un équilibre intérieur grâce à un certain recul. J'aime bien aussi m'évader dans la nature, loin du brouhaha du monde, soucieux de ne pas me laisser emporter.» S'il se demande la raison de sa présence sur Terre, il confie trouver dans la question matière à réponse. «Cette interrogation

est porteuse de quelque chose... On entrevoit parfois un allègement», note, énigmatique, celui qui a lu beaucoup d'ouvrages de philosophie et place au cœur de ses valeurs la nécessité de se connaître. Regardant le chemin accompli, le dessinateur estime avoir eu une belle vie et ne nourrit pas de regrets. Des sujets le fâchent-ils? «Aucun ou une multitude», lance le septuagénaire, avant de dénoncer «l'esprit belliciste qui se développe sous nos latitudes via une partie des médias et l'absence de réflexion». Bavard, il s'inquiète aussi, en vrac, d'une certaine angoisse entretenue par des journalistes et des politiques «qui servent la

messe, veulent changer les règles et attisent la peur». Il fustige le glissement de la gauche vers la droite, une perte de contacts directs mettant à mal notre humanité, se désolant des non-réponses des porte-parole aux discours lissés, édulcorés ou encore du manque de niaque. Lui garde en tout cas intacte son énergie créative. Mais ne dira rien sur ses prochains projets. «Il faut laisser l'eau se clarifier, ne pas l'agiter», botte-t-il en touche. Superstitieux? «On a tous ses gris-gris», rétorque ce magicien du noir et blanc aux travaux tout en délicates nuances... ■



«J'ai trouvé un équilibre intérieur grâce à un certain recul. J'aime bien aussi m'évader dans la nature, loin du brouhaha du monde, soucieux de ne pas me laisser emporter», confie Martial Leiter.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS ATTAQUENT L'IRAN



UNIA FAIT BLOC CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

8 MARS Dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes, Unia lance sa campagne contre ce fléau. Entretien avec Aude Spang, secrétaire à l'égalité.

Textes Manon Todesco

Il ne fait plus aucun doute que les violences sexistes et sexuelles sont un problème de société qui n'épargne pas le monde du travail. Cette réalité, Unia s'en saisit et lance, dans le cadre de la Journée du 8 mars, une grande campagne contre le harcèlement sexuel au travail, en plusieurs phases. Aude Spang, secrétaire à l'égalité chez Unia et responsable de cette campagne, nous en dit plus.

QUESTIONS RÉPONSES

Aude Spang, quelle est la genèse de cette campagne?

Elle s'inscrit dans une dynamique internationale de lutte féministe et de prise de conscience concernant les violences sexistes et sexuelles, et sur le fait qu'elles ont une dimension structurelle. Les mouvements qui dénoncent le système de domination patriarcale «Ni una menos» ou encore #MeToo se sont propagés jusqu'à trouver un écho en Suisse. Car tout n'est pas rose chez nous, on a des mécanismes très similaires et on ne gère pas mieux que nos voisins. En Suisse aussi, on constate une hausse des féminicides, des viols – notamment dans le couple – et des propos racistes et discriminatoires. Il était aussi évident qu'on retrouvait les mêmes problèmes dans le monde du travail, avec des enjeux de domination et de pouvoir qui ont un impact direct sur la qualité de vie des personnes harcelées. Sur le terrain,

de plus en plus de cas ont été dénoncés et on a senti la colère grandir sur cette thématique. La parole s'est libérée ou, plutôt, on a enfin commencé à écouter. Sur cette base, on a décidé de lancer une campagne contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Puis, en novembre 2024, des nouvelles statistiques sont venues confirmer l'ampleur du problème et l'urgence d'agir. Rappelons ces chiffres: la moitié des travailleurs et des travailleuses en Suisse sont concernés par des comportements harcelants au travail, un taux qui monte à 60% chez les femmes. Cela a confirmé qu'on était sur la bonne voie.

Comment va-t-elle se décliner?

Cette thématique sera au cœur du 8 mars et du 14 juin, jours de grande mobilisation féministe. Notre brochure contre le harcèlement sexuel au travail, récemment mise à jour, sera aussi largement diffusée (*lire notre encadré ci-dessous*) pour sensibiliser à la question le plus largement possible. Sur le long terme, Unia renforcera son travail syndical au niveau des branches et des conventions collectives de travail, notamment lors des négociations. Dans l'industrie horlogère par exemple, cette thématique a été un gros sujet lors du dernier renouvellement conventionnel. On n'oublie pas non plus les femmes de l'artisanat, particulièrement exposées, qui ont lancé une pétition contre le harcèlement sur les chantiers. De manière générale, des échanges entre les partenaires sociaux sont déjà en cours pour avancer ensemble contre le fléau du harcèlement sexuel.

En quoi le harcèlement sexuel est-il une thématique syndicale?

En tant que syndicat, on est à l'aise avec les thèmes classiques des salaires, des conditions de travail ou des horaires. Certaines personnes pensent que le harcèlement sexuel au travail est surtout une problématique individuelle entre deux personnes. Or, bien souvent, le harcèlement est lié à une culture d'entreprise machiste où ces comportements sont tolérés comme étant la norme. Dans l'hôtellerie-restauration – on l'a vu lors du procès de Jessica contre Five Guys à Genève – le sexisme, les discriminations et le harcèlement sont des pratiques trop souvent banalisées. Il s'agit donc d'un problème structurel, affronté de manière individuelle, avec des personnes isolées qui ont peur de parler ou qui manquent de soutien ou de protection. Notre devoir est de rappeler que les employeurs ont l'obligation de protéger leurs employés et de mettre en place toutes les mesures de prévention pour empêcher qu'il se produise ou pour y mettre fin quand ce problème est révé. Il y a un besoin d'agir, et c'est en en parlant, et en luttant, qu'on pourra apporter des changements avant d'arriver à des points de rupture tels que la démission ou le *burn-out*. Le harcèlement sexuel au travail étant une réalité qui fait partie du quotidien des travailleuses, il est important de montrer comment le syndicat peut les aider. ■



Pour signer la pétition contre le harcèlement sur les chantiers.



Le harcèlement sexuel met ta santé en danger

Peur, troubles du sommeil et de l'alimentation, dépression, épuisement émotionnel, douleurs physiques ou infections, troubles de stress post-traumatique

IMAGE TIRÉE DE LA BROCHURE

QUID DU HARCÈLEMENT SEXUEL?



Comment reconnaître le harcèlement sexuel? Quels sont mes droits si j'en suis victime? Comment agir et me défendre? Vous trouverez toutes les réponses à ces questions dans la brochure d'Unia, récemment actualisée. Ce support, unique en Suisse car traduit en dix langues, est une ressource précieuse pour avoir les bons outils afin d'agir contre les violences sexistes et sexuelles sur son lieu de travail.

Pour commander ou télécharger gratuitement la brochure:



TÉMOIGNAGE

«Le plus dur est d'aller en justice»

En 2022, après ses études, Julie* brigue son premier poste d'architecte dans un cabinet nord-vaudois. Au début, tout se passe bien, mais rapidement, un climat malsain s'installe. «Le patron a commencé à faire des blagues déplacées sur les pénis des collègues, raconte la jeune femme. Il rabaissait les anciennes collaboratrices femmes qui étaient pour lui des «incompétentes»». Le tournant s'opère en janvier 2024, lors d'un déjeuner professionnel avec son patron pour parler de son évaluation semestrielle. «Il m'a appelée «chérie» et a fait croire à la serveuse que la réservation était au nom d'un couple marié, alors que c'est moi qui avais fait la réservation à mon nom. J'étais très gênée, mais l'évaluation s'est bien passée, il était content de mon travail et a validé tous mes objectifs. Après cela, il s'est confié sur sa vie privée, sur son couple qui allait mal et il voulait que j'en fasse autant, mais j'ai refusé. Je lui ai demandé de me déposer à la gare

la plus proche, mais il rallongeait toujours le trajet, prétextant un oubli. Une fois chez moi, j'ai pris conscience de ce qui s'était passé et je suis devenue angoissée, j'ai perdu toute motivation, je ne voulais plus aller travailler.»

LE PATRON MINIMISE

Julie décide d'en parler à une collègue et de briser la glace avec son patron, en lui faisant remarquer que ses propos étaient inadaptés. «Il a minimisé, puis m'a pointé moi comme étant le problème, en disant que j'étais trop sensible.» De là, le patron se braque et remet en question toute l'évaluation de son employée, lui retirant les tâches pourtant validées. C'est trop pour Julie, qui se retrouve en arrêt maladie, et licenciée au bout de trois mois. «J'ai contacté Unia et on a lancé une requête pour harcèlement sexuel, licenciement abusif et non-respect des salaires conventionnels.» Car Julie avait beau avoir un master de l'EPFL et être employée comme architecte, son

patron estimait qu'elle était mal formée et qu'elle était une simple stagiaire. L'affaire est allée jusqu'au Tribunal des prud'hommes. Le jugement, qui doit rester confidentiel, est jugé satisfaisant par la victime. Julie décroche un nouvel emploi tout aussi toxique: son patron la surnomme «Mistinguette», comme sa chienne. C'est le coup de grâce. Elle démissionne. «Je suis aujourd'hui architecte indépendante, car je ne supportais plus de travailler pour ce genre de personnes. Le plus dur dans ce parcours a été de surmonter tous les obstacles et toutes les dissuasions pour aller en justice. J'aimerais que les harceleurs soient jugés et qu'on arrête de leur proposer des arrangements. Et il faudrait aussi que les employeurs soient sérieusement sensibilisés au problème du harcèlement sexuel.» ■

* Prénom d'emprunt.

STOP AU FARDEAU DE LA PREUVE!

La Loi sur l'égalité fêtera cette année ses 30 ans, et la question de la mettre à jour et de l'améliorer est brûlante. «Cette loi est encore très faible en matière de harcèlement sexuel, souligne Aude Spang. Nous exigeons le retrait du fardeau de la preuve, comme pour l'égalité salariale.»

La syndicaliste rappelle par ailleurs que la Suisse n'a toujours pas ratifié la Convention 190 de l'OIT, sur les violences et le harcèlement. «Les partis bourgeois font en sorte de freiner le processus depuis 2019, mais il est plus que temps maintenant!» ■

LIBERTÉ D’AFFICHER ET DE MANIPULER

SOCIÉTÉ L’affichage politique, c’est tout un art en Suisse. Deux experts reviennent sur son histoire, sa réglementation et le rôle qu’il joue dans les campagnes de votations.

Manon Todesco

L’affichage politique en Suisse prend tout son sens dans les années 1960 et 1970, notamment avec les initiatives Schwarzenbach, qui voulaient limiter l’immigration. Les murs sont redevenus très politiques dans les années 2000 et 2010, avec les campagnes controversées de l’UDC. Aujourd’hui, les polémiques sont plus rares et régionales.

A l’approche des votations cruciales du 8 mars, Sandro Cattacin, professeur ordinaire de sociologie à l’Université de Genève, et Sébastien Salerno, chercheur à Medialab, se penchent sur les affiches politiques, décortiquent leur contenu et analysent leur portée. Entretien.

Dans le contexte des prochaines votations, des affiches politiques pour le moins discutables courent les rues, notamment celles en faveur de l’initiative «200 francs, ça suffit!» et cont e le fonds climat. Qu’est-ce que cela vous inspire?

Sandro Cattacin (SC): Je ne suis pas surpris. C’est une sorte de tradition en Suisse, et il y a un savoir-faire très intéressant. On met en avant un aspect et pas d’autres, on argumente avec la moitié de la vérité. Il y a quelques décennies, lors du débat sur le nucléaire, ses partisans soulignaient le fait que c’était une énergie propre, sans parler des risques résiduels. Ceux qui défendent l’initiative SSR n’ont pas tort dans leurs messages: si on paie moins de redevance, on aura plus d’argent, mais le vrai sujet, à savoir la diversité médiatique et la démocratie, ne sont pas abordés. On peut dire qu’il s’agit de manipulation, oui, et tous les bords politiques le font. C’est une stratégie bien pensée, parfois perfide, pour toucher des franges précises de la population et mobiliser des publics cibles, notamment ceux qui votent moins. Ici, les initiants s’adressent aux jeunes, qui votent peu, en leur disant qu’ils auront plus d’argent à dépenser notamment dans le shopping. Ils parlent également aux personnes âgées, qui elles votent plus et consomment la télévision, donc qui vont a priori voter contre, en les prenant par les sentiments. C’est de l’instrumentalisation.

Est-ce qu’il existe une réglementation concernant l’affichage public?

SC: Il y a des réglementations communales et cantonales, mais elles sont très faibles et se penchent davantage sur les lieux d’affichage que sur leur contenu. La Suisse est très libérale à ce sujet. Personne n’est chargé de vérifier ou de valider le visuel des affiches. Cela dit, si l’affiche attaque personnellement quelqu’un ou qu’elle tient des propos racistes ou discriminatoires, elle peut être condamnée. Mais les amendes, symboliques, arrivent bien plus tard. On se rappelle de l’UDC qui



Le sociologue Sandro Cattacin souligne qu’il est courant, dans les affiches de votations, de mettre en avant un aspect et pas d’autres, et d’argumenter avec la moitié de la vérité. Comme, par exemple, dans cette affiche sur la redevance télé, qui contient par ailleurs une belle faute d’orthographe.

avait fait scandale avec son affiche anti-minarets ou celle avec les moutons noirs, pour le renvoi des criminels étrangers.

On trouve parfois des affiches anonymes, ce qui est autorisé en Suisse. Quel est le but de leurs auteurs?

Sébastien Salerno (SS): L’objectif est de présenter le message politique comme une expression non partisane, voire non politique, relevant par exemple du «bon sens». L’enquête sur la confiance, réalisée par l’OCDE, indique qu’en Suisse, le pourcentage de la population ayant une confiance élevée ou modérément élevée envers les autres gens dépasse les 60%, alors que le pourcentage envers les partis politiques est sous les 40%.

Est-ce que les règles du jeu sont équitables en matière d’affichage?

SC: L’argent joue un grand rôle dans les campagnes en Suisse, contrairement à d’autres pays où c’est beaucoup plus encadré. Ici, qui paie plus peut tapisser plus. Et on le voit sur certaines campagnes avec le grand capital qui va investir massivement afin d’influencer la population. Ce qui est complexe avec l’initiative SSR, c’est que les médias de service public, concernés directement par

cette votation, ne peuvent pas faire campagne, car ils doivent respecter un temps de parole égal pour tous.

Quel est l’impact de ces affiches sur les citoyens et leur décision de vote?

SS: La Chancellerie fédérale finance une étude d’opinion après chaque votation fédérale. On connaît pour chacune d’elles les canaux d’information privilégiés par les votants. Le classement varie selon la votation, mais arrivent en premiers la brochure fédérale, les articles dans les journaux, les émissions télévisées consacrées au vote et les pages d’actualité sur Internet. Les tout-ménages, les annonces dans les journaux et les affiches viennent ensuite. L’effet direct d’une affiche sur le vote est introuvable dans les revues scientifiques. Par contre, l’effet indirect est plus fréquent: on pense aux discussions sur la votation que l’affiche engendre, voire aux discussions sur l’affiche elle-même.

SC: Le sujet est très délicat. Les affiches peuvent parfois être contre-productives; d’ailleurs, les grands partis testent souvent leurs affiches et scrutent la réaction des passants. Il n’est pas non plus prouvé que l’argent investi dans une campagne la rende

forcément plus victorieuse.

Les affiches peuvent aussi avoir un effet différent d’un canton à l’autre, c’est pour cela qu’il n’est pas rare de trouver des visuels différents à Genève et à Aarau, par exemple pour les objets nationaux. Là, pour l’initiative SSR, on voit clairement qu’il s’agit d’une campagne alémanique, avec un style très direct et même des fautes de français...

Globalement, les affiches vont venir renforcer ce que les électeurs pensent déjà, mais ce n’est pas là que les objets se jouent.

Est-ce que la diversité des opinions relayées via ces affiches est signe de bonne santé démocratique?

SC: La démocratie réside surtout au niveau du dialogue, et si celui-ci commence à manquer, ce serait effectivement problématique. Aujourd’hui, ce qui est inquiétant, c’est la baisse d’implication citoyenne et politique, de la récolte des signatures aux événements publics. La Suisse a toujours eu un taux de participation relativement bas, mais il y avait cette réserve d’«électeurs sélectifs» sur laquelle on pouvait compter. Maintenant, il y a de plus en plus de personnes qui ne sont plus mobilisées, qui ne s’intéressent pas ou qui

ne croient plus en la politique.

Et ça, c’est un affaiblissement de la démocratie. Il faut massivement inciter les jeunes, jusqu’aux écoles professionnelles, à développer leur capacité à décider et à avoir une réflexion politique. Il y a aussi un autre obstacle, à savoir la restriction des droits civiques et politiques des étrangers vivant en Suisse. Si ces derniers étaient plus élargis, on pourrait mobiliser davantage de personnes qui deviendraient des fenêtres pour la démocratie.

SS: Les affiches témoignent de la vitalité des partis politiques, elles renseignent sur les capitaux économiques et militants dont ils disposent. Elles donnent aussi des informations sur la société politique dans laquelle elles se déploient: dans les pays autoritaires où les visages des dirigeants politiques s’affichent en poster géant, on dit que les affiches regardent les gens. ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

ÉCLAIRAGE

TOUS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE FACE AUX IMPÔTS?

Antoine Grosjean

Qu’est-ce que l’imposition individuelle des couples, sur laquelle on vote le 8 mars?

Cette réforme fiscale vise à taxer chaque personne individuellement, qu’elle soit mariée ou non. Actuellement, les couples mariés – contrairement aux autres – ne remplissent qu’une seule déclaration d’impôts, dans laquelle les revenus et fortunes des deux conjoints sont additionnés. Du coup, ils sont imposés à un barème supérieur à celui des couples vivant en concubinage, où chaque personne remplit sa propre déclaration d’impôts. A situation financière comparable, les couples mariés paient donc davantage d’impôts. C’est cette inégalité de traitement que

le Conseil fédéral et la majorité du Parlement veulent corriger. Seuls l’UDC et le Centre y sont opposés. Ainsi que de nombreux cantons, qui craignent une surcharge de travail administratif.

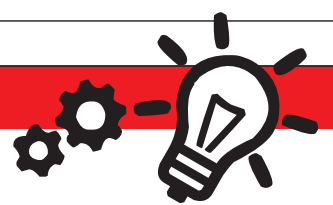
Qui seront les gagnants de cette réforme, et qui seront les perdants?

En ce qui concerne l’impôt fédéral direct (IFD), les couples mariés paieront moins, si les conjoints ont des revenus plus ou moins similaires. Par exemple, selon le calculateur de la RTS, pour un couple avec deux enfants à charge, dont les deux membres gagnent chacun entre 70 000 et 75 000 francs net par an, l’IFD baissera de près de 80%. En revanche, les couples avec de fortes différences de revenus verront leurs impôts augmenter.

C’est le cas, par exemple, si seul l’un des deux conjoints travaille. Les couples non mariés avec des revenus élevés devront eux aussi passer à la caisse.

Est-ce que cela concerne aussi les impôts cantonaux et communaux?

Oui. L’imposition individuelle s’appliquera obligatoirement à tous les niveaux, fédéral, cantonal et communal. Mais en ce qui concerne les impôts cantonaux et communaux, qui représentent la plus lourde part de la charge fiscale des ménages, l’impact de la réforme sur les contribuables dépendra de la façon dont les cantons calculeront leurs barèmes. Ils ont en effet une certaine autonomie en la matière. ■



AUSTÉRITÉ ET SOINS: LA RÉSISTANCE VIENT D'EN BAS

SANTÉ Face à l'inaction des élus, la Conférence professionnelle d'Unia trace la voie: les mesures d'économie ne sont pas une nécessité, mais un choix politique.

Mattia Lento, «Area»

Le 28 février dernier, au secrétariat central d'Unia à Berne, des militants et des syndicalistes du secteur des soins de longue durée se sont réunis pour gérer une situation difficile. Malgré de nombreuses actions, manifestations, recherches, un manifeste sur les soins et, surtout, une initiative populaire approuvée à 61%, la situation dans le secteur de la santé ne s'est pas améliorée. Au contraire, le Conseil fédéral a présenté un projet de loi insuffisant et le Parlement entend même le diluer. Le succès remporté par l'appel* à agir immédiatement en respectant véritablement le mandat populaire témoigne du large soutien dont bénéficient les luttes du personnel soignant.

L'AUSTÉRITÉ COMME ARME IDÉOLOGIQUE

Au cours des travaux, Noémie Zurlinden (économiste chez Unia) a introduit un concept que la célèbre économiste Clara Mattei a cristallisé dans ses recherches: l'austérité ne sert pas tant à assainir les comptes, mais est fondamentalement un outil pour contraindre les classes populaires à accepter des conditions de précarité et des salaires bas. Comme l'ont souligné de nombreux participants, l'épargne n'est jamais universelle; il s'agit d'une exigence unilatérale qui s'adresse exclusivement à ceux qui vivent de leur travail. En fait, c'est l'idée que l'austérité rime avec économies qui est remise en question: «Contrairement à ce que l'on pense, l'austérité coûte très cher, car elle ne prévoit pas seulement des réductions des dépenses,

mais souvent aussi des cadeaux généreux aux classes les plus riches et aux grandes entreprises», a déclaré Noémie Zurlinden. Paradoxalement, l'austérité est donc coûteuse, et pas seulement en termes sociaux: elle détruit le tissu social et la santé publique pour protéger les rentes et, souvent, elle ne parvient pas à redresser les comptes. Dans le secteur de la santé, cela se traduit par des horaires épuisants et un personnel insuffisant, faisant de la profession un terrain d'affrontement politique où la qualité du service est sacrifiée sur l'autel de l'équilibre budgétaire.

LE MODÈLE VAUDOIS

Le cas du canton de Vaud a été présenté comme l'exemple concret de cette dynamique. Ici, la politique cantonale a tenté d'imposer des programmes d'économies dans le secteur public tout en accordant des avantages fiscaux aux classes les plus aisées. Un paradoxe insoutenable qui a déclenché une réaction unanime, notamment de la part du personnel de santé. La mobilisation menée par les syndicats et les mouvements sociaux n'a pas été seulement une protestation, mais aussi une victoire culturelle contre la logique des coupes budgétaires. Cela a démontré que l'austérité

peut être endiguée si la base s'organise. Le secteur public lausannois a tracé une ligne rouge: on ne peut pas financer les privilèges fiscaux avec la sueur de ceux qui soignent ou, plus généralement, de ceux qui travaillent. Cette expérience sert de phare pour le reste de la Suisse, démontrant que le fatalisme économique peut être vaincu.

OBJECTIF GRÈVE

La conférence ne s'est pas limitée à la théorie et à l'analyse. L'année 2026 sera marquée par une planification intense et par la défense contre les attaques du patronat visant les droits des

travailleurs, avec pour mot d'ordre de rejeter l'initiative chaotique de l'UDC le 14 juin prochain. Pour le personnel soignant, l'objectif à long terme est toutefois clair: la grève des soins du 14 juin 2027. Il ne s'agit plus seulement de demander des améliorations salariales, mais de revendiquer la valeur sociale du travail de soins. Si le système ne reconnaît pas la dignité de ceux qui soignent, alors le système doit s'arrêter. Pour ce faire, il faudra bien sûr tenir compte des personnes malades, mais les idées à ce sujet ne manquent pas. ■

* [signer.appel-personnel-sante.ch](#)

ROBIN JOUSSANT

Les militants et syndicalistes de la branche des soins au siège d'Unia, à Berne.



Le bénéfice de Coop grimpe, le personnel doit en profiter

TERTIAIRE Le géant du commerce de détail a connu un bond de son bénéfice net de 602 millions de francs en 2025. Unia appelle à une redistribution des gains auprès du personnel.

Rocco Zacheo

C'est un fait incontestable, 2025 fut une année faste pour Coop. Rendus publics le 17 février par le directeur général Philipp Wyss, les chiffres relatifs au dernier exercice font état d'une progression significative. Le bénéfice net a été de 602 millions de francs, ce qui représente une hausse de 21 millions par rapport aux résultats de 2024. Quant au chiffre d'affaires, il a grimpé de 2,4%. Une autre donnée permet de saisir l'état de santé du géant bâlois: le nombre de clients fréquentant quotidiennement les points de vente s'est accru de 60 000, le chiffre global s'élevant à 1,5 million. Ces résultats s'inscrivent dans une tendance généralisée qui voit une baisse sensible des prix dans le secteur, phénomène induit par un contexte extrêmement concurrentiel. Coop a su malgré tout tirer profit de la situation, en faisant notamment levier sur la restructuration de son principal concurrent, Migros.

AUGMENTER LES SALAIRES

Mais qu'en est-il des salariés du groupe, dans cette embellie? Dans un communiqué qui a suivi la présentation des chiffres cités, Unia note que «Coop dispose d'une marge de manœuvre pour investir dans ses employées et employés». Ceux-ci bénéficient, certes, d'une nouvelle convention collective, signée en octobre 2025, qui remodèle le temps de travail en rééquilibrant la place de la vie privée. L'accord a permis également d'améliorer sensiblement les salaires minimums. Mais pour le syndicat, il est impératif de faire encore progresser les conditions de travail. «Le personnel contribue de manière significative à la réussite commerciale du groupe. Il est donc légitime qu'il bénéficie de cette croissance.» Selon l'organisation, cela doit se traduire concrètement par des augmentations générales des salaires effectifs, par une dotation supérieure en personnel, par une limitation de la flexibilisation des horaires de travail et, enfin, par une réduction du stress et de la polyvalence. «De telles mesures amélioreraient aussi la protection de la santé des employés, mise à rude épreuve pour contribuer au succès de Coop», conclut Unia. ■

Trop de protéines d'origine animale dans le commerce de détail

VENTE La Confédération veut réduire de 40% l'empreinte carbone de l'alimentation d'ici à 2050. Un objectif auquel ne contribuent ni Coop ni Migros, révèle une enquête de Greenpeace.

Sonya Mermoud

La quasi-totalité des protéines proposées par Coop et par Migros sont d'origine animale: voilà la principale conclusion d'une nouvelle étude menée par Greenpeace. L'ONG s'est en effet intéressée à l'offre en ligne en la matière des deux détaillants qui, ensemble, détiennent 80% du marché alimentaire. Les assortiments des distributeurs – 2500 aliments analysés – présentent un déséquilibre massif: 90% des produits se composent de viande,

poisson, œufs et produits laitiers. Même constat pour les promotions, essentiellement axées sur ces denrées. Une situation qui ne contribue pas aux objectifs que s'est fixés la Confédération visant une réduction de 40% de l'empreinte carbone de l'alimentation d'ici à 2050 par rapport à 1990.

RÔLE MAJEUR DES DÉTAILLANTS

«Le levier principal pour y parvenir est une transition des protéines animales vers les protéines végétales. Une alimentation plus végétale permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de protéger notre santé et d'augmenter l'autosuffisance alimentaire», indique Greenpeace, rappelant dans ce contexte le rôle majeur des deux géants orange influençant fortement le choix des consommatrices et

des consommateurs à travers leur assortiment, les prix et des rabais. L'organisation écologique signale encore le fait que près de la moitié du chiffre d'affaires réalisé avec la viande provient de remises. Outre les bénéfices de limiter les produits d'origine animale sur l'environnement et la biodiversité, elle souligne les avantages d'une alimentation moins carnée sur la santé. Avec une réduction des risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 ou encore de cancer de l'intestin. Et Greenpeace de préciser encore que la population consomme en moyenne trois fois plus de viande que ce que recommande la Confédération.

À LA TRAÎNE

Dans ce contexte, l'ONG appelle le commerce de détail à vendre au moins 60% de protéines végétales d'ici à 2035 et à réserver la publicité et les promotions à ce type de produits durables. Une pétition* lancée dans ce sens appuie ses revendications. Greenpeace note au passage que des pays européens ont déjà réalisé des progrès importants dans ce domaine, à l'image des Pays-Bas. Dans cet Etat, une dizaine d'enseignes de la grande distribution se sont volontairement fixé pour objectif d'atteindre une part de 60% de protéines végétales d'ici à 2030. «Ces efforts bénéficient d'un engagement actif du Gouvernement néerlandais en faveur d'une alimentation plus végétale.» Estimant que la Suisse est à la traîne, elle met en avant l'opportunité que représentent les discussions sur la politique agricoles (PA30+) susceptibles de déboucher sur la conclusion d'une convention d'objectifs entre la Confédération et le commerce de détail. ■

* Pour signer la pétition: [greenpeace.ch/fr/agir/davantage-proteines-vegetales](#)



Greenpeace a analysé 2500 aliments des assortiments de Coop et Migros, où 90% des produits se composent de viande, poisson, œufs et produits laitiers.

MARC MEIER GREENPEACE

L'intelligence émotionnelle au travail

Offre de formation pour les membres Unia Transjurane
En partenariat avec Debco Coaching



Séance d'information
Mardi 10 mars 2026 à 18h
Secrétariat Unia à Delémont

Informations et inscription
Unia Transjurane - Mme Comte
0848 421 600 - 032 421 60 69
formationtj@unia.ch

Prix
CHF 100.- inclus matériel de cours



Infos et inscription





Respect du mandat populaire : l'initiative des soins doit être mise en œuvre immédiatement !

Signer l'appel !



TOUT EST PROTÉGÉ



SAUF LES RÉFUGIÉS

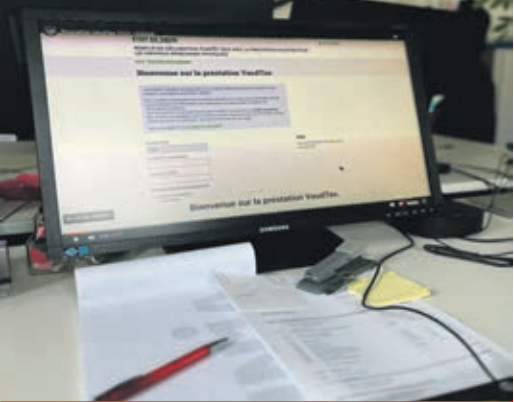
Agissez sur amnesty.ch





Remplir ma déclaration d'impôts

Samedi 14 et 21 mars 2026 - Lausanne



Cours gratuit réservé aux membres Unia

En collaboration avec l'Université populaire de Lausanne

Remplir sa déclaration d'impôts

Cours gratuit réservé aux membres Unia
En collaboration avec l'Université populaire de Lausanne

Dates du cours (inscription pour les deux séances uniquement): les samedi 14 mars et 21 mars 2026

Lieu:
Secrétariat Unia Vaud
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne

Dates:
Samedi 14 mars (partie 1)
Samedi 21 mars (partie 2)

Horaires:
9h30 à midi (accueil 9h15)

Informations
Unia Vaud, tél. 0848 606 606
vaud@unia.ch
Maurizio Colella
maurizio.colella@unia.ch

Descriptif du cours

- **Partie 1 (14 mars)**
 - L'impôt: pour qui, pour quoi? Impôt à la source, taxation ordinaire...
 - Les éléments principaux de la déclaration (revenus, déductions...)
 - L'impôt à la source ou taxation, peut-on passer de l'un à l'autre?
 - Questions-réponses
- **Partie 2 (21 mars)**
 - Le cas particulier des immeubles à l'étranger
 - Exercices pratiques sur les questions posées ou sur un cas fictif

Inscriptions au moyen du bulletin ci-joint, ou par QR Code:



Inscription: remplir ma déclaration d'impôts
Le nombre de places est limité – inscrivez-vous maintenant ! (merci de remplir le formulaire en majuscules svp)

Par votre inscription vous vous engagez à participer aux deux séances
Une confirmation d'inscription vous parviendra dès réception du présent bulletin
(à renvoyer par courrier ou email à vaud@unia.ch)

Nom:	Prénom:
Adresse:	
NPA, ville:	
Numéro de natel:	E-Mail:
Nationalité:	Type de permis de séjour:
Numéro de membre Unia:	
Date:	Signature:

Je possède un ordinateur portable et l'apporterai lors du cours **O** oui **O** non
(des ordinateurs seront mis à disposition des participant-e-s qui n'en ont pas)

Investir pour le climat.



Tunnel du Gothard
Début de la construction : 1872

Aujourd'hui comme hier.



OUI à l'initiative pour un fonds climat **8 mars 2026**



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. +41 21 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Silvia Locatelli

RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo,
Sonya Mermoud, Aline Andrey,
Manon Todesco, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennuwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

UNE SOLUTION DURABLE POUR LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

ASILE Quatre ans après le début de la guerre et face à un conflit qui s'enlise, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés revendique un droit de séjour durable pour les réfugiés venus d'Ukraine.

Manon Todesco

Le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine. Quatre ans après, aucun signe d'apaisement à l'horizon. Le conflit s'enlise et ne permet pas encore un retour sûr pour les Ukrainiens qui ont quitté le pays. Selon les données relayées par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), environ 15 000 civils ont été tués ou blessés en 2025. «Les bombardements visant des zones résidentielles et des infrastructures énergétiques se poursuivent et maintiennent un niveau d'insécurité extrêmement élevé dans l'ensemble du pays», informe son communiqué de presse. Dans le cadre du mandat politique sur la stratégie en matière d'asile, la Confédération, les cantons, les communes et les villes ont annoncé envisager une nouvelle réglementation concernant la levée ou le remplacement du statut S. Pour l'OSAR, l'urgence est désormais d'inscrire dans le droit une perspective stable et sécurisante pour les personnes réfugiées d'Ukraine qui ont construit leur vie en Suisse depuis 2022. L'organisation plaide donc pour un droit de séjour durable après cinq années passées ici.

INCERTITUDE JURIDIQUE

«Aujourd'hui, on recense plus de 72 000 personnes qui bénéficient du statut de protection S en Suisse, dont la majorité sont des femmes avec enfants ainsi que des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans», explique Eliane Engeler, porte-parole de l'OSAR. D'après une analyse réalisée sur mandat du Conseil fédéral, environ 48 000 d'entre eux atteindront en 2027 la durée de séjour de cinq ans, seuil qui ouvre en principe la voie à une autorisation de séjour régulière (permis B).

Or, si le Conseil fédéral décidait de lever ce statut de manière définitive, en cas d'accalmie ou de fin de conflit, cette autorisation de séjour régulière prendrait fin. «C'est une incertitude juridique qui fragilise la situation de ces réfugiés et qui freine leur intégration, poursuit Eliane Engeler. Il faut anticiper et régler dès maintenant la question de ce passage du permis S au permis B avec une perspective plus durable. A défaut d'une réforme garantissant des procédures simples, uniformes et rapides à l'échelle nationale, les réfugiés pourraient déposer des demandes pour cas de rigueur après cinq ans de séjour, mais de telles procédures individuelles vont surcharger les offices cantonaux des migrations ainsi que les services de protection juridique, au risque d'engorger le système.»

UN LONG PROCESSUS

Pour l'OSAR, un droit de séjour stable ne doit pas être conditionné exclusivement à l'exercice d'une activité lucrative. Elle appelle donc à prendre en compte les situations individuelles telles que les personnes vulnérables, les enfants scolarisés et leurs parents ou proches, les jeunes en formation, qui doivent eux aussi pouvoir bénéficier d'une perspective durable en Suisse, indépendamment de leur statut professionnel.

«Un cadre juridique clair et stable constituerait un levier d'intégration, ajoute la porte-parole. Il offrirait une sécurité de planification aux entreprises, faciliterait l'accès à l'emploi et renforcerait les incitations à investir dans la formation et l'apprentissage de la langue.» Des chiffres de fin 2025 montrent que 46% des Ukrainiens arrivés en Suisse il y a plus de trois ans travaillent, ce qui est plutôt positif, selon l'OSAR. «Il y a une forte volonté

d'apprendre et de trouver du travail, mais tout cela prend du temps, ajoute Eliane Engeler. Il y a aussi des obstacles structurels, car le manque de structures d'accueil pour les enfants empêche des mères de trouver du travail. Il n'y a aussi parfois pas assez de cours de langue, sans oublier la difficulté pour les permis S de changer de canton une fois qu'ils dépendent d'un autre.»



L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés estime urgent d'inscrire dans le droit une perspective stable et sécurisante pour les personnes réfugiées d'Ukraine qui ont construit leur vie en Suisse depuis 2022.

Financement de la 13^e rente AVS: bonnes nouvelles de Berne

PRÉVOYANCE La Commission de la sécurité sociale des Etats tient tête au Conseil national et propose un compromis qui convient aux syndicats.

Antoine Grosjean

C'est un dossier qui ne cesse de faire des allers-retours entre les Chambres fédérales. Dernière en date à s'être penchée sur le financement de la 13^e rente AVS, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) a redit, ce 20 février, son attachement à une solution mixte et durable et, en cela, a tenu tête au National. L'Union syndicale suisse (USS) salue ce qu'elle considère comme une décision responsable. Concrètement, la CSSS-E confirme qu'elle souhaite financer la 13^e rente à la fois par le biais de la TVA et par celui des cotisations sociales. Mais, considérant les résultats positifs du fonds de compensation AVS lors des deux derniers exercices, elle revoit un peu son calcul à la baisse. Alors qu'en avril dernier, elle préconisait une hausse de 0,5% de la TVA et de 0,4% des cotisations sociales – solution approuvée ensuite en plénium – elle propose désormais 0,4% et 0,3% respectivement.

De son côté, le Conseil national s'était prononcé en septembre pour un financement par le seul biais de la TVA, qui augmenterait de 0,7% – comme le souhaite le Conseil fédéral – mais qui serait limité dans le temps et prendrait fin après 2030.

UN FINANCEMENT JUSTE ET DURABLE

L'USS, qui avait lancé l'initiative sur la 13^e rente AVS, plébiscitée en votation populaire il y a deux ans, a toujours dit qu'elle préférerait que celle-ci soit financée exclusivement par la hausse des cotisations salariales. Une solution qu'elle juge plus juste socialement, car proportionnelle aux revenus des ménages, alors que la hausse de la TVA frappe tout le monde indifféremment. Mais les syndicats se disent satisfaits du compromis proposé par la CSSS-E. «Cette décision témoigne d'une responsabilité politique et sociale, commente la faitière. Elle garantit un financement solide et socialement équilibré pour toutes les générations, ce que soutient l'USS. La légère augmentation des cotisations salariales

est compensée par la plus forte augmentation des rentes AVS depuis plus de vingt-cinq ans.» L'USS s'engagera pour que ce financement mixte décidé en commission trouve également une majorité au plénium du Conseil des Etats. «En effet, plus le financement de la 13^e rente AVS sera rapide, moins les coûts supplémentaires seront élevés. (...) Une chose est désormais claire: ceux qui ne veulent pas financer durablement la 13^e rente AVS visent en fait à relever l'âge de la retraite.» Durant sa session de printemps, le plénium des Etats devrait se prononcer à son tour sur ce compromis, puis le dossier repartira au Conseil national. En espérant que celui-ci finisse par mettre de l'eau dans son vin. Quoi qu'il en soit, les retraités toucheront leur 13^e rente dès décembre prochain, même si la question du financement n'est pas encore réglée. Les Chambres avaient déjà approuvé le fait qu'elle soit versée une fois par an, en décembre. ■

BRÈVE

LE RACISME À LA UNE

Avec le retour du printemps, revient la traditionnelle Semaine d'actions contre le racisme. Celle-ci se déroulera autour du 21 mars. Plusieurs cantons et villes y participent avec des thèmes et des supports multiples. Conférences, films, ateliers, expositions, témoignages, art et performances... Variés, les outils visent tous à prévenir et à sensibiliser l'opinion publique à la problématique. Certains participants ont opté pour des fils rouges. Genève se focalisera par exemple, pour cette édition, sur les discriminations et l'éducation, qui joue un rôle central dans la construction des représentations. Mais qui constitue également un levier essentiel en matière de prévention et de lutte contre ces dérives. La Ville du bout du lac s'interrogera sur la manière de parler aux enfants et aux jeunes du racisme avec l'idée d'aboutir dans les espaces éducatifs vers davantage d'équité et d'inclusion. A Lausanne, après le scandale de messages racistes, antisémites et sexistes échangés par des policiers, la Municipalité organise une soirée de dialogue entre les habitants et des représentants des forces de l'ordre et d'associations. Buts poursuivis: partager les points de vue, mieux comprendre les réalités vécues des uns et des autres, identifier les conditions favorables au respect, à la confiance et à la prévention des discriminations. La capitale vaudoise sera aussi le théâtre de nombre d'événements en lien avec la semaine en question. A Fribourg, l'accent sera mis, comme point de départ, sur le corps et le racisme. Cette option, précisent les organisateurs, oblige un rappel des théories racistes qui, dès le XVIII^e siècle, ont catégorisé et hiérarchisé les êtres humains sur la base de leur apparence physique. Et d'ajouter que, si l'esclavage et la ségrégation appartiennent à l'histoire, l'inconscient collectif reste influencé par un imaginaire et des croyances hérités du passé. «Aujourd'hui encore, les personnes racisées sont confrontées à des préjugés qui stigmatisent, dévalorisent et discriminent leur corps et, à terme, leur être tout entier.» Quelques propositions parmi de nombreuses autres détaillées dans les programmes respectifs d'acteurs et d'actrices parties prenantes d'une démarche qui demeure indispensable. ■ **SM**

HONG KONG À L'HEURE DE LA GRANDE PURGE CONTRE LES SYNDICALISTES

COMBATS Emprisonné depuis plus de quatre ans, le dirigeant Lee Cheuk-yan est accusé d'«incitation à la subversion de l'Etat». Avec d'autres activistes, il encourt une longue peine de prison.

Rocco Zacheo

C'est un procès attendu, qui place sous la loupe le modèle de gouvernance chinois et son système judiciaire répressif. Il s'est ouvert le 22 janvier dernier à Hong Kong et une douzaine d'activistes de tous bords y sont jugés, durant plus de deux mois. Ils devront répondre de leur rôle dans les manifestations qui, chaque année, commémoraient la répression de Tiananmen et réclamaient des droits démocratiques dans ce territoire rétrocédé à la Chine en 1997. Parmi ces leaders dissidents, à la tête de la Hong Kong Alliance, on retrouve une figure

Outre l'attaque à toute activité contestataire, le régime de Xi Jinping s'en prend par la même occasion à un modèle syndical qui a joui longtemps d'une grande liberté d'action

parmi les éléments d'un dispositif visant à écraser tout mouvement en faveur de la démocratie. Et c'est précisément d'incitation à la subversion de l'ordre étatique que Lee Cheuk-yan est accusé. Une charge lourde qui pourrait lui valoir dix ans de prison ferme.

EMPRISONNEMENTS ARBITRAIRES

Outre l'attaque à toute activité contestataire, le régime de Xi Jinping s'en prend par la même occasion à un modèle syndical qui a joui longtemps d'une grande liberté d'action. De fait, les organisations indépendantes évoluant autrefois dans ce domaine comptent aujourd'hui parmi les grandes victimes de la purge en cours dans l'ancienne colonie britannique. Il suffira de rappeler, comme le fait sur son site la Confédération syndicale internationale (CSI), que onze syndicalistes ont été arrêtés de manière arbitraire entre 2020 et 2024. Que huit d'entre eux ont été condamnés à des peines allant de 19 à 81 mois de réclusion. Et que Winnie Yu, secrétaire générale de l'organisation du personnel hospitalier Hospital Authority Employees' Alliance (HAEA), subit actuellement une peine de six ans et neuf mois d'emprisonnement. Sa faute? Avoir participé aux primaires des élections du Conseil législatif en 2020 pour le compte de son syndicat. Elle a été accusée, de ce fait, de conspiration en vue de renverser le gouvernement.

Comme elle, l'ancienne présidente de la HKCTU, Carole Ng, a connu les geôles chinoises, où elle a passé quatre ans et six mois, peine achevée en septembre 2025. Citons encore le cas de Christopher Mung, directeur général de la même organisation, désormais exilé et placé sous le coup d'un mandat d'arrêt. Depuis son intégration sur la liste des ennemis de la République populaire de Chine, ses avoirs ont été gelés et son passeport a été annulé. Ces cas d'école en matière de répression des libertés n'augurent rien de bon pour le sort qui sera réservé à Lee Cheuk-yan et à ses camarades de lutte.



Lee Cheuk-yan (2^e à droite) lors d'une viellée en commémoration de la répression exercée contre les manifestants de la place Tienanmen, le 4 juin 2020.

PLUS DE 200 ORGANISATIONS DISSOUTES

D'autres événements permettent de compléter le cadre catastrophique qui caractérise actuellement le paysage syndical dans la région. Durant la même période, allant de 2021 à 2024, plus de 200 organisations ont été contraintes à la dissolution, parmi lesquelles on compte le syndicat des enseignants Hong Kong Professional Teachers' Union, fort alors de 90 000 membres. D'autres organisations indépendantes de syndicalistes et de journalistes font l'objet d'une surveillance sévère, tandis que des figures ayant décidé de s'exiler

volontairement sont épiées à distance quand elles ne subissent pas une répression transnationale.

Il est à mentionner encore qu'en mars 2024, un autre paquet de lois a vu le jour. Il vient étoffer une ordonnance de sécurité nationale qui sanctionne de nouvelles infractions. Parmi lesquelles, celle concernant l'«ingérence étrangère», dont on trouve par ailleurs des variantes en Russie et dans certains Etats limitrophes. Elle est désormais largement utilisée pour réprimer tout exercice des droits syndicaux et toute activité de solidarité internationale. En 2025, enfin, un amendement à

l'ordonnance spéciale sur les syndicats frappe toute organisation ayant perçu des dons de l'étranger et interdit aux membres reconnus coupables d'infractions à la sécurité nationale d'exercer leurs fonctions. En raison de la vague d'arrestations, dont les premiers coups de filet remontent à janvier 2021, la très grande majorité des opposants, issus des rangs syndicalistes ou de la société civile – quarante-sept en tout – croupit en prison. Un paysage de désolation auquel n'auront échappé que ceux qui ont quitté Hong Kong à temps. ■

Un mouvement international contre une mine de cuivre

MOBILISATION Des militants écologistes et des représentants du peuple autochtone sámi ont manifesté à Genève contre un projet minier polluant en Norvège.

Aline Andrey

Des mobilisations dans une dizaine de pays ont eu lieu, le 26 février, devant les bureaux de Hartree Partners pour dénoncer son soutien financier à la compagnie minière Nussir ASA, en Norvège, rachetée par la société canadienne Blue Moon Metals en 2024. Celle-ci prévoit de déverser 30 millions de tonnes de déchets miniers toxiques, dans les vingt prochaines années, directement dans le Repparfjord, menaçant ses saumons et la richesse de son écosystème marin. De surcroît, cette mine de cuivre se situe sur les terres traditionnelles d'élevage de rennes des Sámis et fragilise donc les moyens de subsistance des autochtones, en violation de la convention No 169 de l'Organisation internationale du travail, et du principe du consentement libre, préalable et éclairé. Au centre de Genève, des militants de Breakfree, des citoyens solidaires et des

représentants du peuple autochtone sámi ont manifesté devant la société d'investissement. Pour eux, le message est clair: Hartree Partners ne peut pas polluer tout un écosystème côtier et violer les droits des populations autochtones. «Nous avons essayé de les contacter pendant des mois. Aujourd'hui, nous n'avons d'autre choix que de nous rendre à leur porte partout dans le monde pour les informer qu'ils ont investi dans une catastrophe écologique», déclare Isak Gregers Eriksen, militant environnementaliste sámi, dans un communiqué de l'ONG norvégienne Natur og Ungdom et de Breakfree Suisse. L'un des membres de ce collectif, Olivier de Marcellus, rappelle: «Les matières premières nécessaires à la transition énergétique doivent être obtenues sans destruction de l'environnement ni violation des droits humains.» Si Hartree Partners dit vouloir s'engager pour les droits humains, il doit donc cesser ses investissements immédiatement, estiment

les militants. Ceux-ci précisent: «Plusieurs acteurs, dont le géant allemand du cuivre Aurubis, se sont déjà retirés du projet en raison de préoccupations éthiques et de durabilité.»

Cette action internationale fait écho à celle des éleveurs de rennes locaux, des organisations sámi et environnementales pour empêcher le développement de l'exploitation minière.

Début février, après 225 jours d'occupation et des actions de blocage inédites, la Zad installée devant la mine de Nussir dans le Repparfjord a levé le camp. Si les stratégies de lutte changent, les objectifs restent les mêmes: arrêter les forages et exiger que la Norvège interdise enfin le déversement des déchets en mer, à l'instar de la grande majorité des pays. Parallèlement, une procédure judiciaire est en cours... ■

BRÈVE

MERCOSUR: LE COMMERCE DOIT PROFITER AUX TRAVAILLEURS

Favoriser le commerce et réduire la dépendance de la Suisse à l'égard de certains marchés, dont les Etats-Unis, tels sont les buts de l'accord de libre-échange entre l'AELE (Suisse, Islande, Liechtenstein, Norvège) et les Etats du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), selon le Conseil fédéral. Sur le papier, la promotion des droits des travailleuses et des travailleurs est aussi mise en avant. L'Union syndicale suisse (USS) attend donc «une mise en œuvre rigoureuse de ces engagements et l'association des partenaires sociaux à l'ensemble du processus».

«Dans son message, le Conseil fédéral annonce vouloir ratifier les deux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la sécurité au travail et la protection de la santé que la Suisse n'a pas encore adoptées. Indispensable et urgente, cette ratification renforcera la prévention ainsi que les contrôles en matière de sécurité et de protection de la santé au travail», appuie l'USS, dans un communiqué. Celle-ci salue par ailleurs l'annonce de nouveaux projets de coopération visant à améliorer les conditions de travail au Brésil. Car, pour la fédération syndicale, l'accord, qui sera débattu au Parlement (durant la session d'été ou d'automne), doit bénéficier aux travailleurs et aux travailleuses, en Suisse et en Amérique du Sud. ■ AA

VAUD

Des collectifs se mobilisent contre le renvoi de réfugiés palestiniens.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

Joao Alexandre est toujours prêt à aider les collègues et le syndicat.

PAGE 14



INTERVIEW

La sociologue Laura Galhano s'est penchée sur l'ordre social qui régit les chantiers.

PAGE 16

UNIA VALAIS DÉCERNE UNE DOUBLE «RÂPE D'OR»

DISTINCTION Cette année, le syndicat a primé les associations patronales de la technique et de l'enveloppe du bâtiment ainsi que de la construction métallique qui ont refusé d'augmenter les salaires.

Manon Todesco

L'événement est devenu incontournable en Valais. Chaque année, Unia décerne une «Râpe d'or» à l'entreprise du canton qui a été la plus avare lors des négociations salariales. Et cette année 2026 est un grand cru puisque deux associations patronales se partagent le titre: celle de la technique et de l'enveloppe du bâtiment et celle de la construction métallique.

C'est ainsi que les syndicalistes d'Unia se sont rendus le 26 février au Bureau des métiers à Sion, afin de remettre de vraies râpes dorées à la main, au représentant des associations.

«Des négociations ont eu lieu avec Metaltec Valais, mais elles n'ont débouché sur aucun accord, privant ainsi les quelque 1350 salariés de la branche d'une augmentation salariale pourtant amplement méritée», s'est exprimé Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, lors de la conférence de presse.

PUNIS POUR AVOIR MANIFESTÉ

Quant aux associations patronales de la technique et de l'enveloppe du bâtiment, Tec-bat, suisstec Oberwallis et l'Association valaisanne des constructeurs de cheminées (AVCC), elles ont annulé les négociations salariales pour 2026 en guise de mesure de rétorsion à la manifestation syndicale du 11 octobre. Pour rappel, il s'agissait d'une action en faveur des travailleurs de la construction, lors de laquelle le cortège s'était arrêté sous les fenêtres du Bureau des métiers.

«Les associations en question ont d'abord motivé leur refus en disant que la manifestation était contraire à la CCT qui nous lie, puis ils ont jugé que nous avions mis sur pied une mobilisation sans "réfléchir avant d'agir", explique le responsable syndical. Quoi qu'il en soit, cette décision unilatérale et sans fondement a rendu impossible un quelconque accord négocié qui aurait pu profiter aux plus de 3250 salariés de cette branche.» Cette pingrerie ne contribue pas à améliorer l'attractivité des métiers de la construction, dénonce Unia Valais, qui réclamait 2% d'augmentation de salaire. Serge Aymon, responsable du secteur de la construction et de l'artisanat à Unia Valais, souligne que d'autres associations patronales, hébergées également au Bureau des métiers, ont quand même augmenté les salaires, à l'image des électriciens.

UNE BOUSSOLE POUR UNIA

C'est Lucien Christe, directeur des organisations patronales, qui a reçu les syndicalistes. «Nous avons été heurtés par cette attitude qui représente une attaque contre les libertés syndicales des salariés, expose Blaise Carron. Nous utiliserons le droit de manifester à chaque fois que nous le voudrions et espérons à l'avenir que nous pourrions continuer à le faire librement et sans représailles.»

Pour le représentant patronal, la paix du travail a été mise à mal par cette manifestation, estimant que toutes les associations de la construction jouaient le jeu via la conclusion de CCT et que les deux en question avaient été



En échange de la double Râpe d'or, Lucien Christe, directeur des organisations patronales, a remis aux représentants d'Unia la «Boussole du partenariat social», pour inviter le syndicat à «retrouver le cap d'un dialogue constructif, cohérent et apaisé.»

renouvelées en 2025. «De notre côté, nous vous remettons la "Boussole du partenariat social", qui invite le syndicat à retrouver le cap d'un dialogue constructif, cohérent et apaisé.» Dans un communiqué de presse, le Bureau

des métiers, qui déplore le «glissement vers un climat plus conflictuel», appelle Unia à concentrer l'énergie syndicale «sur les nombreux salariés qui ne bénéficient d'aucune CCT». ■



Notre vidéo: evenement.ch/videos

Migros réprimande ses employés pour leurs loisirs

VENTE Une note interne de Migros Aare met 8500 employés en colère: ils auraient des loisirs trop risqués et seraient donc responsables d'un stress accru et d'accidents dans les magasins. Le géant orange fait maintenant marche arrière.

Jonas Komposch, «Work»

Migros Aare s'est mis dans de beaux draps. Au début de l'année, des affiches ont fait leur apparition dans ses quelque 200 magasins, suscitant depuis lors un vif mécontentement parmi les employés. La coopérative compte environ 8500 employés dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Soleure. L'affiche, signée «vos spécialistes ASGS», s'adresse à eux tous. L'abréviation signifie «sécurité au travail/protection de la santé». Les responsables de la santé du groupe avertissent les équipes Migros en grosses lettres: «En 2025, les congés et les vacances ont causé 2100 jours d'absence chez Migros Aare.» C'est beaucoup trop, tel est le message implicite mais clair.

En réalité, Migros Aare n'a pas vraiment de raison de se plaindre. Par rapport à d'autres détaillants, ses collaborateurs semblent mener une vie privée très peu accidentée. C'est ce que montrent les statistiques d'accidents de la Suva.

Mais les «spécialistes» de Migros continuent de faire la leçon: «Les accidents ne surviennent pas, ils sont provoqués.» Et les leçons ne s'arrêtent pas là.

UNE AFFICHE AVEC DES REPROCHES

Une deuxième affiche informe les collaborateurs des conséquences supposées de leur vie privée prétendument trop risquée. Elle prend pour exemple l'absence d'un membre de l'équipe pendant deux semaines. Une telle absence aurait pour conséquence «82 heures supplémentaires non prévues à couvrir». Ce sont des heures que «les membres de ton équipe doivent assumer». Ceux-ci sont en outre soumis à «davantage de stress et de pression». L'équipe restante serait même exposée à «un risque accru d'accident» si une collègue venait à manquer.

Les coopératives du plus grand employeur de Suisse sont-elles vraiment incapables de planifier leur personnel de manière durable? La santé des employés est-elle automatiquement mise en danger lorsque d'autres sont

absents? Migros Aare fonctionne-t-elle désormais à la limite de ses capacités? En comparaison, la dernière conséquence d'une absence mentionnée sur l'affiche semble anodine: «La charge de travail supplémentaire pour ton supérieur hiérarchique augmente en raison des entretiens sur la santé.» Les équipes des magasins ne trouvent pas ces leçons très drôles.

LES EMPLOYÉS SONT EN COLÈRE

Olga*, vendeuse à Berne, déclare: «Je trouve ces affiches irrespectueuses et peu professionnelles. Elles nous accusent de négligence, voire d'intention délibérée. Comme si nous voulions obtenir un avantage de manière frauduleuse!» Toute son équipe se sent offensée. Même le directeur de la succursale s'est plaint.

Stefan*, qui travaille dans la même succursale, confirme: «Ces affiches sont indécentes, et tout le monde est d'accord là-dessus.» Il est particulièrement agacé par le fait que Migros se permette de se mêler de l'organisation des

vacances et des week-ends du personnel. C'est une affaire privée qui ne regarde en rien l'employeur. «Ou devons-nous désormais vivre uniquement pour Migros?» La frustration du jeune vendeur est palpable. Mais l'affiche ne le surprend pas: «Honnêtement, cela correspond tout à fait à la situation. On attend énormément de nous, mais on nous donne relativement peu en retour.»

Les deux employés parlent de «pression pour faire des économies» et d'une «directive venue d'en haut» imposant une réduction du temps de travail. Et Olga d'ajouter: «Actuellement, la situation est très désagréable. Dès que nous avons pointé, il s'agit pratiquement uniquement de prouver que nous ne sommes pas paresseux.»

«UN MALENTENDU INTERNE»

La porte-parole de Migros Aare, Neda Golafchan réagit à l'affaire en précisant: «Les affiches n'auraient bien sûr pas dû être accrochées ainsi.» Selon elle, il s'agissait d'un «malentendu

interne». Ni les RH ni le service de communication n'étaient impliqués. Depuis, toutes les affiches ont été «immédiatement» retirées dans toutes les succursales.

Qu'en est-il des accusations de pression sur les coûts? «Ce n'est pas un problème propre à Migros», explique Neda Golafchan. L'ensemble du secteur du commerce de détail est «soumis à une forte pression». Mais rien n'a changé dans la planification du personnel chez Migros Aare: «Comme auparavant, nous essayons de répondre au mieux aux exigences et aux besoins de nos collaborateurs.» Le devoir de diligence envers ses collaborateurs est très important pour la coopérative. Ce sont des promesses qui arrivent trop tard pour la vendeuse Olga et son collègue. Tous deux ont entre-temps décidé de se réorienter professionnellement. ■

*Prénoms d'emprunt.

À VOS CRAYONS

COMMUNIQUÉ MOITIÉ D'ANNÉE	SÉANCE SOLENNELLE PAYS D'AFRIQUE	JOUR DE REPOS PRÉNOM FÉMININ	A LE POUVOIR	VISION RÉFLÉCHIE	ALLONGÉE SANCTIONS FINANCIÈRES	VARIÉTÉ DE CAMELIA	EXAMINEREZ
				THÉ VERT EN POUDRE ELLE FAIT ILLUSION			
PESANT D'OR PRÉCÈDE LE RETOUR			CINQUIÈME SAVEUR UNE PARTIE DU TRAJET			DANS INEXACT	
			RAYON DE BIBLIO- THÈQUE				MENTION SUR LE BULLETIN
TRÈS ATTRAYANT RICHESSE				HAUT GRADÉ DUPER			
	EXCLA- MATION FAIM FAMILIÈRE		OPÉRÉ		MATCH ENTRE VOISINS VILLE DU MAGHREB		
CODE GÉNÉTIQUE MÉTAL MOU		RUDESSE REMARQUA				VILLE DU GARD	DÉBILE
			OBTENU GRAND FLEUVE	FATIGANTE EN PLEINE MER			
MORCEAU D'INTESTIN RÉCIPIENT			ALCOOL FORT		ROI CHEZ SHAKES- PEARE POUFFE		
		PETIT COCHON				NOTE DE MUSIQUE	
VOISIN DE L'INDE			TENEZ BON				

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

3	4				1			7
				7	6		9	
9	1	7	5				4	
		1		5		9		3
4			1		3			8
8		3		2		4		
	5				9	8	2	6
	3		6	4				
6			7				3	4

DIFFICILE

2	4						5	9
		9	6		5	2		
3								8
		6	9		8	3		
1								5
		2	3		1	4		
6								1
		8	7		4	5		
5	7						3	4

RÉSULTATS

Z	E	T	S	I	S	E	R	C	H	E	N
E	R	E	R	I	T	E	R	I	L	T	O
R	V	E	T	N	I	G	N	O	E	T	I
E	L	N	V	S	U	N	E	N	I	V	E
S	O	E	L	E	R	A	V	A	N	D	V
A	R	E	D	E	I	G	V	H	O	R	O
T	V	R	E	N	E	G	I	N	V	I	V
V	E	R	E	G	V	E	R	E	T	V	A
N	E	I	M	V	M	U	N	C	H	E	V
H	C	T	A	M	E	R	S	E	W	E	S
T	E	I	E	P	C	R	C	D			

4	3	6	2	9	8	1	7	5
2	9	5	4	4	4	8	3	6
1	8	7	6	3	5	4	2	9
9	6	4	1	5	3	2	8	7
5	2	8	9	4	4	3	6	1
7	1	3	8	2	6	9	5	4
8	4	1	4	6	2	5	9	3
3	4	2	5	9	6	1	8	
6	5	9	3	8	1	4	2	

DIFFICILE

4	3	1	5	8	4	6	2	9
6	5	4	2	4	9	8	3	1
9	2	8	6	1	3	4	5	4
5	1	4	4	2	6	3	9	8
8	4	2	3	9	1	5	6	4
3	9	6	4	5	8	1	7	2
2	4	9	8	3	5	7	1	6
1	6	3	9	7	4	4	2	5
4	7	5	1	6	2	9	4	3

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: lundi à jeudi, 14h-17h30.
Permanence téléphonique 032 329 33 33:
lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.
Vendredi 9h-11h30.
Granges-Longeau: pour connaître les heures
d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence
téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au
026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou
un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.
Les plages de temps encore disponibles sont
fournies lors de l'appel téléphonique. Les
entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15.
Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30;
vendredi, 8h30-11h30.

**BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE
DE MONTBARRY-LE PÂQUIER**
Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane
Zurcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-
Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

**ASSEMBLÉE ANNUELLE
DU CHALET DE L'ENTRAIDE**
Les membres du comité, Unia, Syndicom, SEV,
SSP, USF, PS La Gruyère et concierge sont
convoqués à l'assemblée annuelle du Chalet de
l'entraide qui aura lieu le vendredi 24 avril à 20h,
dans ses murs, à Montbarry-Le Pâquier.
Ordre du jour: **1.** Bienvenue et liste de présences.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2025.
3. Rapport du comité pour l'année 2025.
4. Rapport du caissier pour l'année 2025.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Nominations statutaires – présidence et comité.
7. Approbation du budget.
8. Activités, travaux 2026 – Chalet, route des
Cavues, source.
9. Divers.
Les propositions et amendements à l'ordre du jour
doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant
la tenue de l'assemblée.
Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque
fédération délègue un nombre de délégués
en fonction de ses effectifs PS La Gruyère,
5 délégués; Unia,19; Syndicom, 4; SEV, 2;
SSP, 2; USF, 1. Total des délégués: maximum 35.
Les délégués empêchés voudront bien se faire
remplacer. Merci.
Les collègues intéressés ou invités peuvent
participer sans droit de vote.
A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de
vous servir une collation.
Transport et absences: 026 912 56 91
ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch
Au nom du Comité, Raymond Remy, président.

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h
et 14h-18h. Les permanences restent sur
rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone
au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant
être réalisées à nos guichets, nous invitons
les personnes qui ne sont pas membres et
qui souhaitent un conseil à se présenter dans
nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à
vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi
à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi,
fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:**
geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont
lieu tous **les 2^e mardis du mois de 10h à 13h**,
dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Les membres d'Unia souhaitant faire remplir
la déclaration d'impôts 2025 sont invités à
téléphoner au **+41 848 949 120** afin de convenir
d'un rendez-vous pour procéder au paiement,
**de 9h à 12h sauf les lundis, du 1er février au
14 mars.** A cette occasion, seront remis des
renseignements utiles ainsi qu'une quittance
avec laquelle les membres pourront contacter
directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de
déclaration physique.

Tarifs par déclarations:
· Déclaration simple syndiqué
ou couple syndiqué/retraité: 55 fr.
· Déclaration simple syndiqué
et conjoint non syndiqué: 65 fr.
· Déclaration simple non syndiqué: 85 fr.
· Enfant (revenu inférieur à 15 000.-): 15 fr.
· Auto déclaration relative à la fortune immobilière
(Suisse ou étranger): 35 fr.
**La liste des documents à apporter est
disponible auprès du secrétariat Unia.**
Veuillez noter que les photocopies des justificatifs
doivent être faites au préalable par vos soins.
Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi
et jeudi, 15h-18h.
Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi,
10h-12h et 15h-18h.
Fleurier
Permanences syndicales: un jeudi sur
deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du
secrétariat).
Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30
et 14h-17h.
Le Locle
Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30
et 14h-17h.
**Permanence téléphonique pour toute la
région au 0848 20 30 90:** lundi à vendredi,
10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.
Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi,
mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi,
14h-17h; vendredi 9h-11h30.
Le Locle, Crêt Vaillant 19.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.
Neuchâtel, avenue de la Gare 3.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;
mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

DÉCLARATION D'IMPÔTS
**Pour les membres domiciliés dans le canton
de Neuchâtel:** Afin de faciliter l'organisation et
pour toute information concernant les tarifs et le
détail des documents à nous apporter, nous vous
invitons à prendre rendez-vous en ligne **via notre
site internet neuchatel.unia.ch** ou auprès de
notre secrétariat au: +41 848 203 090.
Pour rappel, les rendez-vous pour les
déclarations fiscales se dérouleront dans les
plages suivantes:

La Chaux-de-Fonds: jeudi et vendredi, 8h-12h,
13h-17h.
Neuchâtel: mardi et jeudi, 8h-12h, 13h30-18h.
Fleurier: pas de rendez-vous possible, dépôt des
documents le mardi de 9h-11h30 et 14h-17h.
Le Locle: pas sur rendez-vous, dépôt des
documents le jeudi, 10h-12h et 14h-17h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-
17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.
Delémont, rue de la Jeunesse 2.
Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.
Porrentruy, rue des Baïches 18.
Lundi, 13h30-17h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30.
Tavannes, rue du Quai 20.
Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi,
9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.
Moutier, rue Centrale 11.
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.
Porrentruy, rue des Baïches 18.
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.
Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi,
9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi,
9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30
et 14h-16h30.
Ouverture des guichets:
lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Siere, Martigny, Monthey: 9h-11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi, 17h-19h.
Monthey: mardi, 17h-19h.
Sion: jeudi, 17h-19h.
Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.
Monthey, avenue de la Gare 28.
Sierre, rue du Temple 3.
Sion, place du Midi 21.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30
et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:
Vous pouvez contacter les secrétariats au
0848 606 606 ou au 0041 848 606 606
depuis la France.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h;
mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

**Permanences administratives et syndicales
sans rendez-vous:**
Aigle, route de la Zima 2.
Lundi, 14h30-18h30.
Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

BRÈVE

UNE INITIATIVE POUR DES
TRANSPORTS PUBLICS ABORDABLES

Face aux augmentations du coût de la vie – primes maladie, loyers, alimentation – la
mobilité grève encore un peu plus les bud-
gets. Comme le souligne le mouvement ci-
toyen Agissons! elle devient à son tour un
facteur majeur d'inégalités.
«En trente ans, le prix des transports pu-
blics a pratiquement doublé en Suisse. Se
déplacer pour travailler, étudier, se soigner
ou maintenir une vie sociale représente une
charge structurelle de plus en plus lourde
pour des centaines de milliers de per-
sonnes», avance le collectif dans un commu-
nique pour lancer sa campagne. L'initiative
fédérale intitulée «Pour une politique juste
et durable des transports publics» va néces-
siter la récolte de 100 000 signatures, d'où
l'appel à un financement participatif.
Pour mémoire, en 2023, la gratuité des
transports publics a été jugée comme anti-
constitutionnelle par le Tribunal fédéral, à
la suite du recours déposées par les Verts,
le Parti socialiste et des citoyens contre

l'invalidation par le Grand Conseil fri-
bourgeois d'une initiative cantonale. Cette
décision avait impacté plusieurs cantons
aux démarches similaires, dont Neuchâtel,
Vaud et Genève. Cette fois-ci, si Agissons!
évoque la gratuité, elle est davantage ciblée,
pour les transports régionaux et pour les
jeunes, les seniors et les personnes à faibles
revenus. La qualité et les conditions de tra-
vail sont également essentielles. Le collec-
tif précise vouloir «des gratuités locales, ci-
blées et progressives pour les usagers et
usagers, un financement structurel via un
fonds national dédié, des investissements
massifs dans l'offre, un renforcement de
l'accessibilité territoriale, une politique de
justice de mobilité articulée à la crise so-
ciale et climatiques». Un abonnement gé-
néral sur les lignes nationales ne coûterait
plus 3995 francs, mais 1095 francs. ■ **AA**

Informations et dons: fr.ulule.com/pour-des-
transports-publics-de-qualite-et-abordables

MOBILISATION CONTRE LE RENVOI D'EXILÉS DE PALESTINE

PROTECTION Des collectifs de défense du droit d'asile ont demandé au Gouvernement vaudois de renoncer au renvoi d'exilés originaires de Palestine vers la Croatie et la Grèce. Menacés de cette issue, deux Gazaouis ont plaidé leur cause.

Sonya Mermoud

Stop au renvoi des Palestiniennes et des Palestiniens! Des collectifs de défense du droit d'asile ont organisé une conférence de presse le 25 février, à Lausanne, demandant que les exilés de cette origine puissent rester dans nos frontières. Ils étaient soutenus dans leur démarche par des représentants de Médecins du monde et par deux députés vaudois, Julien Eggenberger (PS) et Hadrien Buclin (Ensemble à Gauche). La rencontre médiatique a aussi été l'occasion de donner la parole à deux Gazaouis, menacés d'expulsion, qui ont témoigné de leur parcours et de leur espoir de pouvoir se reconstruire dans notre pays. Des récits révélateurs des traumatismes subis et de la nécessité d'avoir accès à des soins spécialisés. Ouvrant la réunion, Graziella de Coulon, de «Droit de rester Lausanne», s'est insurgée contre l'inertie du gouvernement face à la situation dramatique de la population palestinienne. Et a dénoncé «le silence assourdissant des autorités». Si elle a salué l'accueil de vingt enfants blessés, elle n'en a pas moins souligné la portée réduite de l'opération. Avant de revenir à l'objet premier de la réunion: appeler le Canton à user de sa marge de manœuvre pour que les deux requérants d'asile défendus ne soient pas renvoyés en Croatie et en Grèce. Une requête valable pour l'ensemble des cas similaires risquant pareille issue.

URGENCE VITALE

Les organisations en présence ont justifié leur demande en dépeignant la situation prévalant dans les deux pays par lesquels ont transité les exilés. Elles ont en particulier insisté sur la difficulté d'accéder à des soins, avec des systèmes médicaux saturés, l'absence de réseaux et de repères, les problèmes d'hébergement, une protection plus que précaire. Elles ont aussi largement mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte la gravité du contexte d'origine des exilés et la dégradation générale de la santé mentale de la population de l'enclave palestinienne.

«La population de Gaza a subi des cycles répétés d'escalades militaires, engendrant des traumatismes massifs. Dans un tel contexte, la santé mentale n'est pas un besoin secondaire, elle est une urgence vitale. Les deux personnes que nous soutenons aujourd'hui portent les séquelles de ce contexte: les renvoyer vers des pays européens sans garantie réelle de continuité des soins de santé mentale serait ignorer la vulnérabilité spécifique liée à leur parcours traumatiques», a souligné Hortense Devalière, responsable des programmes internationaux de Médecins du monde pour la Palestine. Les deux hommes ont ensuite raconté, par l'entremise d'un traducteur, leur histoire.

EFFORTS VAINS

Azzam, 46 ans, marié et père de cinq enfants, a quitté Gaza en 2020, peu de temps avant que n'éclate la pandémie. Cet ancien professeur d'université, blessé par une bombe, s'est rendu en Turquie dans l'espoir de bénéficier de soins adéquats. Et restera confiné dans cet Etat avant de rejoindre la Grèce. Il apprend alors la langue, élargit sa formation et mise sur ses efforts d'intégration pour obtenir l'asile et faire venir sa famille. Une longue procédure qui se soldera toutefois par un refus. Le 7 octobre 2023 rebat les cartes. Pas question de faire marche arrière. Azzam poursuit sa route vers l'Europe, espérant pouvoir venir en aide à son épouse et à ses enfants dont il montre les photos. La traversée des Balkans lui laisse des souvenirs terrifiants. Interpellé par la police en Croatie, en pleine forêt, il raconte avoir été roué de coups jusqu'à l'évanouissement, enfermé dans un espace sans eau ni nourriture, puis placé dans un camp de réfugiés. Vu les violences subies, il écarte toute possibilité d'y rester. Et, reprenant la fuite, il finit par arriver en Suisse. Mais, en vertu du règlement Dublin, sa demande d'asile est rejetée et le requérant reçoit une décision de renvoi vers la Croatie. «Je demande à l'Etat de traiter mon dossier avec son cœur pas avec un stylo», plaide Azzam qui, victime d'un stress



Par le biais d'un traducteur, au centre, Azzam et Rami ont témoigné de leur parcours et, après les traumatismes subis, de leur espoir de pouvoir rester en Suisse.

immense lié à son vécu, passera trois semaines au sein du centre psychiatrique de Prangins, «en raison d'idées suicidaires scénarisées, d'hallucinations auditives et d'épisodes dissociatifs», précisent les associations dans un communiqué.

UN CALVAIRE...

Rami, qui tenait autrefois un petit commerce à Gaza, enchaîne avec son histoire. Le jeune homme de 23 ans a perdu sa mère et trois frères dans la guerre. Et en reste gravement traumatisé. Il a fui l'enclave palestinienne en 2024. But de son départ: conduire son père, blessé, en Egypte pour y être soigné. A court de ressources financières, Rami continue sa route pour la Grèce où il

obtient un permis de réfugié. Mais il se retrouve dans un dénuement complet. L'exilé vit plusieurs mois dans la rue. Il est malade et souffre de difficultés respiratoires, de maux de tête, de vertiges et de saignements de nez. Il finit par rejoindre la Suisse où il est opéré à deux reprises d'une tumeur nasale. Il risque aujourd'hui d'être renvoyé en Grèce. Une idée qui le tétanise. Comme un retour potentiel à Gaza. «C'est un calvaire. Et comment pourrais-je regagner la Palestine. Ce pays n'existe pas. Je suis apatride», déclare d'une voix blanche Rami, qui a déjà tenté de se suicider. Partageant sa consternation devant le «cynisme et le manque d'humanité» face à la situation des deux exilés, Julien Eggenberger a mentionné

la démarche en cours au Parlement pour réclamer un arrêt des renvois des personnes vulnérables. Une pétition dans ce sens, signée par 56 députés, a été remise au gouvernement. Hadrien Buclin a renchéri en qualifiant d'inacceptable une application routinière de la loi dans ce contexte. «Le caractère exécutoire d'un renvoi peut être examiné en tenant compte de l'état de santé. Le Conseil d'Etat a la possibilité d'intervenir à Berne. Il dispose de cette marge de manœuvre. Et Vaud est un grand canton. Il a du poids.» Reste à savoir si les autorités feront montre de sensibilité et accepteront d'exploiter cette marge d'action... ■

AUTOUR DU 8 MARS EN SUISSE ROMANDE

GENÈVE

Dimanche 8 mars à 14h Chemin Surinam 5, formation du bloc Unia.
Dès 16 h30 Plaine de Plainpalais, rassemblement de la Grève féministe.
17h30 Feu de rage, brûlons le patriarcat! Ecris sur un papier tes rages et tes révoltes contre le patriarcat, le fascisme, la culture du viol, et viens mettre le feu.
Dès 19h Cinéma Spoutnik, Usine.
19h30 Ecoute des archives de la radio féministe genevoise «Pleine lune».
20h-23h Apéro, discussions, vente de matériel.
Mardi 10 mars à 19h Rue des Charmilles 23, conférence «Violences sexistes et sexuelles au travail: comment s'organiser pour prévenir, protéger et préparer?».

LAUSANNE

Samedi 7 mars à 15h Devant le Cathédrale, rassemblement de la Grève féministe sous la thématique «Manifestation féministe contre les guerres impérialistes».

NEUCHÂTEL

Samedi 7 mars, de 11h à 15h Fontaine de la Justice, une journée en solidarité avec les femmes qui résistent et luttent contre la guerre. Témoignages de Palestiniennes. Flashmob féministe pour une paix juste, en défense du Rojava (Kurdes de Syrie), de l'Ukraine et de la Palestine. Iran: Halte au bain de sang, pétition à signer. Informations et échanges créatifs. Action organisée par la Marche mondiale des femmes (MMF), le Collectif Action Palestine (CAP), Amnesty International, le Collectif neuchâtelois pour la grève féministe.

Dimanche 8 mars Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1.
10h Bienvenue, accueil et café.
10h30-12h Intervention de Michela Bovolenta, secrétaire centrale du syndicat SSP, sur le thème du «care».
12h Photo de groupe.
12h-13h30 Repas canadien et moment de partage.
13h30-15h Ateliers pour la préparation de la grève féministe du 14 juin sur le thème du care.
15h Conclusion et apéro.
17h Au théâtre Maison du Concert, «Barin, au-delà des frontières», œuvre théâtrale engagée qui fait résonner la voix des femmes opprimées. Rés. sur www.maisonduconcert.ch

DELÉMONT

Dimanche 8 mars de 19h à 22h Cinéma Cinemont, projection de «La maison des femmes» de Mélisa Godet, suivi d'une table ronde avec le collectif féministe, le bureau de l'égalité et le syndicat Unia.

LE NOIRMONT

Dimanche 8 mars de 16h30 à 20h Cinéma Cinélucarne, projection des films «Calle Málaga», de Maryam Touzani et «La maison des femmes» de Mélisa Godet. Entrée offerte par les syndicats.



AU CŒUR DE LA CGT ET DES LUTTES

MILITANTISME Dans un ouvrage attachant, Philippe Martinez, ancien numéro un de la CGT, raconte la vie de son syndicat, mais surtout les luttes des travailleurs, sa défense d'un syndicalisme indépendant et son amour de la France.

Textes Jean-Claude Rennwald

Dans *Mon tour de Gaule*, Philippe Martinez formule cette déclaration d'amour: «J'aime ce pays, la France. Son histoire riche, son passé révolutionnaire, ses mouvements sociaux qui ont conquis son modèle social: sécurité sociale, retraite, congés payés.»

UNE PRIORITÉ, LE TERRAIN DES LUTTES

Evidemment, durant les huit ans qu'il a passés à la tête de la CGT, avant de passer le témoin à Sophie Binet, l'histoire a été moins rose. Il affirme avoir été confronté à la loi El Khomri, synonyme de recul de la législation sur le travail, à la remise en question du régime des retraites et à des centaines de fermetures d'entreprises. Philippe Martinez a d'ailleurs toujours donné la priorité à l'accompagnement, sur le terrain, des travailleuses et des travailleurs qui se battaient contre la disparition de leur outil de travail et les licenciements. A cet effet, il a parcouru la France entière, d'où le titre de son livre. Sous son mandat, la CGT a perdu sa place de premier syndicat de France

au profit de la CFDT. C'est *Le Monde* qui l'affirme, mais Philippe Martinez ne le dit pas. Cela ne l'a pas empêché de nouer de bonnes relations avec Laurent Berger, ancien leader de la CFDT, en particulier lors de la bataille contre la «réforme» des retraites. Il s'est en revanche tenu à distance des partis politiques. A 17 ans, Philippe Martinez avait, certes, adhéré au Parti communiste. Mais il démissionne du PCF au début des années 2000, lorsque celui-ci renonce à toute activité au sein des entreprises. Il note que cinq ans après l'élection de François Hollande, sa fameuse formule, «Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance», n'était plus qu'une illusion et que, pour ce président, le Code du travail était trop contraignant pour les entreprises. Il en veut aussi à Lionel Jospin, «coupable» de ne pas s'être suffisamment opposé à la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, alors qu'il s'était engagé à se battre contre cette décision durant sa campagne électorale. Cette volonté d'indépendance de Philippe Martinez face aux politiques ne l'empêchera pas de combattre Marine Le Pen lors de la présidentielle de 2022.

SOUTIEN AUX IMMIGRÉS

Par ses ancêtres espagnols, Philippe Martinez fait partie de ces 13 millions de Français qui ont au moins un parent immigré. De ce fait, il a toujours défendu les travailleuses et les travailleurs issus d'autres pays. En septembre 2018, alors que la CGT soutenait plusieurs grèves de sans-papiers qui demandaient leur régularisation, il a publié dans *Le Monde* une tribune intitulée: «Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social, mais l'absence de droits.» Tout un programme, que l'on pourrait aussi appliquer en Suisse et ailleurs.

DANS LES ÉGOUTS

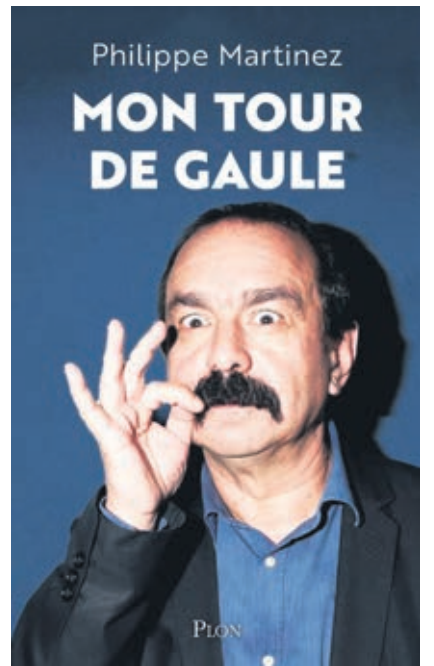
Philippe Martinez a décidé un jour de visiter des égouts, accompagnant ceux qui y travaillent. «Il faut visiter ces labyrinthes obscures, humides et insalubres, explique-t-il, pour prendre réellement la mesure de ceux qui les entretiennent (...). On côtoie des rats et des insectes répugnants.» Il en a tiré la leçon que les égoutiers ne devraient pas attendre 64 ans pour prendre leur retraite. A son avis, ils devraient partir nettement plus tôt,

«NOUS SOMMES TROIS», M. MACRON

Reçu à l'Élysée par Emmanuel Macron, Philippe Martinez lance à l'adresse du président:

- C'est bien un tête-à-tête que vous m'avez proposé?
- Oui, pourquoi?
- Parce que nous sommes trois dans la pièce. Je ne suis pas venu pour faire causette au coin du feu en compagnie de votre chien.
- Vous n'aimez pas les chiens? me demande-t-il étonné.
- Si, mais pas dans ce genre de rendez-vous!

Le président a alors fait sortir le chien par un huissier et la conversation a pu commencer. ■



avant 60 ans! Philippe Martinez ajoute que la pénibilité du travail devrait être beaucoup mieux prise

en compte. Cela vaut bien sûr pour la France, mais aussi pour la Suisse et bien d'autres pays! ■

Plongée en eaux troubles

INTRIGUE Réalisé par l'artiste Özge Samanci, le roman graphique «Mauvais œil» dépeint la Turquie des années 1990, entre espoir de liberté, magouilles politiques et tensions sociales, le tout sur fond d'amitié féminine.

Sonya Mermoud

Outre une résidence estudiantine bondée et insalubre, Ece et Meltem partagent une passion pour la plongée. Un jour, explorant les eaux sombres du Bosphore, elles assistent, médusées, à l'engloutissement d'une voiture de luxe. Au volant du véhicule en perdition s'enfonçant dans les profondeurs du détroit d'Istanbul, les deux amies reconnaissent une camarade.

Leurs efforts pour la sauver de la noyade s'avèrent vains. Et c'est son cadavre que le duo ramène sur la rive. S'agit-il d'un accident? D'un suicide? D'un meurtre? Les protagonistes décident de mener l'enquête. Et se retrouvent mêlées à de sorides affaires. Récemment publié en français aux Editions Helvetiq après une version anglaise parue deux ans auparavant, le roman graphique *Mauvais œil* enchaîne les péripéties. Ses épisodes

successifs servent autant l'intrigue policière que de prétexte à dépeindre l'atmosphère de la Turquie des années 1990. Une ambiance sur fond d'élections politiques et de corruption, de pressions financières et de sexisme, d'inégalités et de tensions sociales ou encore, en filigrane, de religion et de laïcité. Des sujets graves abordés avec un humour mâtiné de pensée magique...

L'histoire se dépie dans un foisonnement d'aventures lui assurant rythme et attractivité, alors que l'amitié entre les deux étudiantes et leur nature rebelle face à un système qui entend les museler donnent de l'étoffe au récit.

Thriller dense et drôle, *Mauvais œil* s'impose comme une œuvre féministe, captivante et profondément humaine. Le livre a été primé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Et s'inspire d'éléments de l'existence de son auteure et illustratrice, Özge Samanci. Née en 1975 à Izmir en Turquie, la créatrice vit aujourd'hui à Chicago. Elle a déjà réalisé plusieurs romans graphiques comme *Nager à contre-courant*, publié en 2022 aux Editions du Faubourg. Parallèlement à la réalisation de BD, celle qui a obtenu en 2009 un doctorat en médias sociaux à l'Institut de technologie de Géorgie travaille comme professeure associée à l'école de communication de l'Université de Northwestern. ■



Bienvenue au bout du monde...

ENVIRONNEMENT La bande dessinée documentaire «Direction l'Antarctique» rend accessible la complexité du vivant à hauteur d'enfant dans une alliance faisant rimer poésie et science.

Sonya Mermoud

C'est une bande dessinée à vocation ludique et instructive destinée aux jeunes dès l'âge de 6 ans. Écrit par Guillaume de Rémacle, *Direction l'Antarctique*, paru aux Editions

Helvetiq, propose aux enfants un voyage sur le continent de glace à bord de son zodiac. L'auteur, guide d'expédition en Arctique et en Antarctique depuis 2018, conduit son lectorat au cœur d'une aventure où se mêlent science et poésie. Une route maritime embarquant les

passagers dans une histoire qui leur permettra de se frotter à une nature riche et ingénieuse. Ils découvriront par exemple des krills, ces petits crustacés aux allures de crevettes, indispensables aux algues et champions de la dépollution. Ils croiseront des manchots et apprendront pourquoi ils évoluent sur la banquise nageoires en croix. Ils se familiariseront avec les baleines et les raisons de leur mue, les orques et leur technique de chasse ou encore les phoques aux moustaches performantes comme des radars. Ils comprendront également l'utilité du phytoplancton. Autant d'éléments de l'environnement liés entre eux dans un équilibre fragile et essentiel pour la planète.

L'ouvrage, jouant sur les tableaux de la BD et du documentaire, a pour ambition de susciter l'émerveillement, mais aussi une prise de conscience de la nécessité de préserver un écosystème vital pour la production d'oxygène et la décarbonisation de l'atmosphère. Il s'appuie sur les belles illustrations d'Adrienne Barman, qui compte déjà à son actif une quarantaine de publications destinées à la jeunesse, dont *Drôle d'encyclopédie*. ■



«NOUS ESPÉRONS DÉLIVRER UN MESSAGE D'ESPOIR»

CLIMAT La 21^e édition du Festival du film vert se déroulera du 7 mars au 12 avril prochains. Entretien avec son directeur, Nicolas Guignard, qui conserve son enthousiasme intact en dépit d'un recul de la question environnementale.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Plus de 75 documentaires, quelque 500 projections, 114 endroits dans deux pays: le Festival du film vert rouvrira ses portes du 7 mars au 12 avril prochains. Unique manifestation francophone de cette ampleur consacrée à la durabilité et à l'environnement, l'événement se déroulera dans différents lieux de Suisse romande, mais aussi au Tessin et dans des régions de France. A vocation culturelle et écologique, traitant de thèmes locaux et internationaux, cette nouvelle édition, 21^e du genre, poursuivra sa mission de sensibilisation à la question climatique tout en y insufflant de l'espoir. Son créateur et directeur, Nicolas Guignard, en dessine les contours avec un enthousiasme intact, soulignant l'essor pris par l'initiative – pas moins de 24 000 spectateurs et spectatrices l'an dernier. Et ce quand bien même il juge les temps difficiles pour l'écologie.

QUESTIONS RÉPONSES

Quels messages entend véhiculer la 21^e édition du festival?

Au-delà de l'information et de la sensibilisation du public à la problématique environnementale – la nécessité de protéger le climat et la biodiversité est aujourd'hui largement partagée –, nous espérons délivrer un message d'espoir, d'optimisme.

Un parti pris dans un contexte qui pourtant n'est pas favorable.
Oui, les temps sont durs. Le contexte

se révèle très déprimant depuis le retour au pouvoir de Trump, qui mise sur le tout pétrole et détricote les engagements climatiques. La loi du plus fort s'impose en force. Nous devons entrer dans une forme de résistance. Il est indispensable de montrer d'autres possibilités de vivre et d'agir, de ne pas se résigner.

Deux films phas illustreront notamment cette volonté de ne pas baisser les bras...

Il s'agit des coups de cœur du comité de programmation du festival. Le documentaire *Eclaireurs*, d'Arthur Gosset, suit des travailleurs qui ont dû adapter leur métier en raison des changements climatiques. Un film original qui parle de résilience. *Le Vivant qui se défend*, de Vincent Verzat, retrace pour sa part le cheminement militant du réalisateur. Celui-ci prend le temps de la réflexion sur sa recherche d'équilibre entre combat et contemplation de la nature. Il s'agit de deux œuvres inspirantes.

Vous avez créé ce festival. Qu'est-ce qui a changé depuis son lancement en 2006?

Le nombre de spectatrices et de spectateurs, en constante hausse. Mais aussi le ton des films. Au début, l'accent était plus alarmiste. Risques et vérités dérangeantes étaient portés à l'écran. Aujourd'hui, les personnes ont pris conscience des dangers. Les réalisateurs n'insistent plus sur ces derniers, car le public les connaît. Et mesure l'impact du dérèglement climatique, ses conséquences sur l'alimentation, l'énergie... Il reste en revanche moins informé sur les questions de déforestation et d'accaparement des terres.



Image tirée du film *Le Vivant qui se défend* de Vincent Verzat, un des documentaires majeurs du Festival.

Le Festival du film vert ne daine-t-il pas seulement un public de personnes déjà convaincues par la nécessité d'agir?

Non, il n'y a pas seulement des végétariens qui votent pour le parti des Verts. Le Festival attire aussi pas mal de curieux. La fréquentation augmente quand bien même l'écologie ne se trouve pas en tête de liste de l'agenda politique. Bien sûr, il y a également nombre de convaincus qui participent à l'événement, mais c'est aussi précieux. Et les films et débats qui les accompagnent, souvent en présence des réalisateurs, sont très appréciés et contribuent à leur donner de bons arguments pour persuader d'autres personnes d'agir.

Comment expliquez-vous le recul du climat sur la liste des priorités de la population et du politique?

Nous vivons dans un monde bouleversé par des guerres et en pleine incertitude économique et sécuritaire. On se trouve dans le court terme, l'immédiateté, plus intéressés de savoir quelle sera la hauteur des taxes douanières, ce qui va se passer au Groenland, quels sont les risques d'extension des conflits... que de connaître l'évolution de l'environnement. On vit dans la peur. Le climat, c'est un sujet qui

s'étend sur le temps du long terme – les générations futures en paieront la facture.

La préservation de l'environnement n'est-elle donc plus d'une actualité brûlante?

Elle le reste, mais la vision sur le court terme complique la donne. Et les efforts effectués pour tenter de limiter les émissions de gaz à effet de serre sont mis à mal par des décisions d'un Trump ou de la Chine. Ce qui m'angoisse le plus aujourd'hui, c'est la montée de l'extrême droite en Europe, une extension du *trumpisme* qui se traduit également par la remise en question de la science et l'imposition de la loi du plus fort. Il est impératif de refuser cette situation. La question climatique concerne aussi les droits humains et la sécurité internationale.

La Suisse votera le 8 mars sur un fonds climat. Quels sont vos pronostics?

Je ne suis malheureusement pas très optimiste. Par beau temps, ce projet passerait la rampe sans problème. Mais dans le contexte actuel, on s'inquiète pour son coût, pour l'emploi, le risque de départ d'entreprises. Sans en faire une lecture correcte et se poser les bonnes questions.

Vos conseils pour le futur?

Restez droits dans vos bottes! Ne cédez pas à la peur. Suivez des valeurs d'humanité, d'écologie. Pensez à la planète et aux suivants! ■

Informations et programme:
festivaldufilmvert.ch/fr



Contre l'obscurité, du cinéma engagé

JUSTICE Le Festival du film et forum international sur les droits humains propose projections et débats du 6 au 15 mars à Genève. Sa 24^e édition s'annonce aussi passionnante qu'éprouvante.

Aline Andrey

Questionner le monde et défendre les droits humains: l'essence du Festival du film et forum international sur les droits humains



Image tirée du film *Le sang et la boue* proposant une plongée dans les mines de coltan sur fond de conflits armés.

(FIFDH) n'a peut-être jamais été aussi nécessaire, alors que sa 24^e édition commence ce vendredi 6 mars. Dans un contexte de montée de l'autoritarisme accompagnée d'une normalisation des logiques et des discours

néofascistes, le FIFDH propose des films et des débats pour éclairer notre monde. Le programme est ambitieux et s'égraine jusqu'au 15 mars essentiellement à l'Espace Pitoëff et au Grütli à Genève. Au total, une cinquantaine de documentaires et de fictions. Plus de 200 personnalités, dont des défenseurs des droits humains et une cinquantaine de cinéastes, participeront aux nombreux forums et tables rondes, ainsi qu'aux projections.

AUTORITARISME ET GUERRES

Entre autres rendez-vous, notons la rencontre «Comment contrer la refascisation de l'Europe?» précédée de la première mondiale du documentaire *Le cas Meloni* d'Anna Bonalume et Jérémy Frey (Espace Pitoëff, 7 mars, 15h); le film *The Librarians* de Kim A. Snyder, qui suit des bibliothécaires luttant contre la censure, projeté avant une discussion intitulée «Etats-Unis: la dérive autoritaire» (Espace Pitoëff, 7 mars, 19h30); ou encore cette question au cœur du débat sur le Soudan intitulé «Guerre civile ou guerre contre les civils?» précédé du film *Soudan, souviens-toi*, de Hind Meddeb (Espace Pitoëff, 15 mars, 13h).

Le festival accueille d'autres thèmes brûlants, tels que la guerre en Ukraine, le soulèvement iranien, l'Argentine cinquante ans après la dictature, les violences policières, l'IA qui menace de nos esprits, les exilés climatiques, mais aussi les luttes féministes avec l'exemple lumineux d'une journée en Islande...

Incontournable, Gaza est également au cœur des débats. La rapporteuse spéciale à l'ONU, Francesca Albanese, participera au forum «L'échec du droit international à Gaza» à l'issue de la projection de *Disunited Nations* avec le réalisateur Christophe Cotteret, dont le documentaire rend compte de l'inaction de la communauté internationale face au génocide en cours (Espace Pitoëff, 13 mars, 20h30). De surcroît, *Palestine 36*, d'Annemarie Jacir, permet de rappeler le soulèvement en 1936 de la population face à la domination coloniale de la région alors sous mandat britannique (Grütli, 7 mars à 21h, 11 mars à 18h30).

QUESTIONNER LE CAPITALISME

Le documentaire *Portuali* de Perla Sardella montre, quant à lui, la

mobilitation syndicale internationale des dockers de Gênes contre l'exportation d'armes. Il sera suivi de la table ronde «La solidarité n'est pas un slogan» avec les artistes et militantes Adèle Haenel et Sarah Schulman (Espace Pitoëff, 9 mars, 19h). Le documentaire *Le sang et la boue* de Jean-Gabriel Leynaud propose, quant à lui, une plongée dans les mines de coltan (indispensable aux smartphones) sur fond de conflits armés. Le forum «RDC: guerre, minerais et impunité» (Espace Pitoëff, 8 mars, 13h30) l'accompagnera. *Silver* de Natalia Koniarz s'immerge lui aussi dans l'univers minier, mais au travers des yeux d'un enfant de 12 ans en Bolivie (Grütli, 6 mars à 21h, en présence de la réalisatrice, 8 mars à 18h). Enfin, le dernier jour du festival, la rencontre avec le sociologue Nicolas Framont, auteur notamment des livres *Saint Luigi*, *Parasites* et *Vous ne détestez pas le lundi*, aux Bains des Pâquis (15 mars, 10h) ouvrira un espace de réflexion collective face à la violence du capitalisme... ■

Programme complet: fifdh.org

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Joao Alexandre, délégué au Comité central



«Avec Unia, c'est donnant-donnant»

Engagé et toujours prêt à défendre la cause des travailleurs, le plâtrier-peintre Joao Alexandre se livre à l'aube de ses 60 ans. Rencontre dans son Valais adoptif.

Manon Todesco

Habitant à Martigny, Joao Alexandre, plâtrier-peintre de presque 60 ans, est un fidèle militant d'Unia. D'origine portugaise, il débarque en Suisse en 2012 et se syndique rapidement. «Tout le monde dans mon entourage disait qu'il fallait se syndiquer pour être correctement informé de tout», raconte-t-il. Une évidence pour ce travailleur curieux. «J'aime comprendre les lois, les mécanismes du pays et il est fondamental pour moi de connaître mes droits.» Joao Alexandre comprend vite, et a à cœur de s'intégrer rapidement. «A Unia Valais, je connais tout le monde, je suis de toutes les manifestations, que ce soit à Sion, Lausanne, Berne ou Zurich. S'il y a besoin de moi, je suis toujours là.» Un membre sur lequel le syndicat peut compter, élu délégué au Comité central depuis 2016. «J'ai fait plus de 150 adhésions, surtout dans ma branche», souligne-t-il, pas peu fier. «Je suis toujours prêt à aider les collègues et ma communauté. Sinon, qui va les aider?»

HEURES SOMBRES

Comme dirait Joao Alexandre, c'est donnant-donnant avec Unia, qui a été une sacrée béquille pour lui à plusieurs moments de sa carrière. «Serge (Aymon, secrétaire syndical à Unia Valais, *ndlr*) m'a toujours accompagné et a été là en cas de doute. Grâce à Unia, quand l'un de mes anciens patrons a fermé l'entreprise, j'ai pu récupérer une partie des salaires et des heures supplémentaires impayés. Le syndicat m'a aussi guidé à la suite d'un accident de travail lors duquel je me suis sectionné deux tendons à l'épaule.» La vie

n'a pas toujours été tendre avec Joao Alexandre. Après un divorce difficile, ce grand solitaire – élevé par un père qui lui inculquait la nécessité de travailler dur pour s'en sortir – a cumulé un deuxième

«N'étant pas habitué à ne rien faire chez moi, j'ai proposé à mon patron de reprendre le boulot en janvier dernier et voir de quoi j'étais capable.

J'y suis retourné et il m'a licencié le lendemain...»

emploi de sécurité privée le soir après avoir terminé sur les chantiers. Sa santé l'a rattrapé. «Un deuxième accident a touché mon autre épaule et j'ai été mis à l'arrêt fin 2025. Les médecins disent que ce n'est pas opérable, mais j'ai perdu beaucoup de force dans les bras. N'étant pas habitué à ne rien faire chez moi, j'ai proposé à mon patron de reprendre le boulot en janvier dernier et voir de quoi j'étais capable. J'y suis retourné et il m'a licencié le lendemain...»

POUR DES CHANTIERS DIGNES

Si Joao Alexandre estime que la Suisse est le meilleur pays pour travailler, il admet volontiers que tout n'est pas rose. «Nous ne sommes que des numéros pour certains patrons!» Ce qu'il aimerait améliorer dans sa branche du second œuvre romand? La dignité sur les chantiers. «Il arrive souvent qu'on doive se changer dans des containers ou autre local à vélo. Quand aux toilettes, il n'y en a pas du tout parfois, donc on va au café d'à côté, c'est inadmissible. Une fois, j'ai contacté Unia, car on avait un WC pour 95 travailleurs.» Le travail au noir et la sous-traitance sont aussi

un fléau selon le plâtrier-peintre. «J'ai fait venir le syndicat sur le chantier d'un hôtel à Verbier où une trentaine d'Italiens travaillent sept jours sur sept pour 12 francs l'heure, un scandale!»

Quant à l'avenir de la profession, il est obscur. «A la fin des années 2010, il y avait une cinquantaine d'apprentis inscrits en plâtrerie-peinture en Valais, et ces dernières années, il n'y en avait que trois ou quatre. Les jeunes ne veulent plus faire ce métier qui est trop pénible, avec des charges lourdes. Ça va être très compliqué de recruter dans la profession...»

LA SUISSE DANS LE CŒUR

Pour Joao Alexandre, l'heure de la retraite anticipée sonnera en juin 2027. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne mettra pas définitivement les voiles une fois à la retraite. «Je refuse de tourner le dos à la Suisse. J'ai pris goût à ce pays, à sa rigueur. Et même si la plage, la pêche et la chasse me manquent dans ma région natale de Lisbonne, je ne me vois pas repartir complètement au Portugal. J'y passerai quelques mois par an, mais je garderai un pied en Valais, ne serait-ce que pour continuer à travailler un peu, tant que j'ai la santé, car ma rente ne me permettra pas de vivre décemment.» Unia pourra toujours compter sur son engagement. «Je continuerai évidemment à m'investir pour le syndicat et à aider pour tout ce que je peux!» ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Une fois à la retraite, Joao Alexandre compte bien rester en Valais et continuer à s'engager pour le syndicat.

De meilleurs salaires chez Toblerone

POURPARLERS Unia se réjouit du succès des négociations salariales avec Mondelez, propriétaire de la fabrique Toblerone à Brünnen. Le personnel sera mieux payé à l'avenir.

Aline Andrey

«La persévérance du personnel et du syndicat ces dernières années a porté ses fruits lors des négociations salariales avec Mondelez.» Unia se réjouit de la hausse des salaires de 1,5% obtenue en 2026, pour l'ensemble des quelque 200 employés de la fabrique Toblerone à Brünnen (Berne). Soit un montant bien supérieur au renchérissement prévu pour 2026 (entre 0,3% et 0,6%). «C'est un pas en avant et une réussite. Les années précédentes, nous n'avons pas réussi à obtenir autant», souligne Corinne Schärer, coresponsable du secteur industrie d'Unia. De surcroît, s'ajoute 0,4%, réparti individuellement. Une enquête salariale menée récemment par Unia auprès du personnel a clairement montré que les employés exigeaient une compensation à la hauteur de l'augmentation du coût de la vie, en particulier des primes d'assurance maladie et des loyers. Une pétition avait été adressée à la direction de l'entreprise demandant de meilleures rémunérations. «Le besoin de rattrapage après les années de forte inflation (2022-2024) est très important», précise Unia, dans un communiqué. Le syndicat rappelle que la productivité

et, avec elle, la charge de travail des employés de la fabrique Toblerone à Brünnen, ont considérablement augmenté ces dernières années.

SALAIRES ENCORE TROP BAS

Cependant, comme dans l'ensemble de l'industrie alimentaire, les salaires restent faibles. Or, Mondelez est un géant dans le secteur. Unia souligne notamment le doublement des parts distribuées aux actionnaires en l'espace de dix ans. Selon le rapport annuel 2024 de la multinationale américaine (qui détient aussi Milka, Oreo, Philadelphia, TUC...), plus de 2 milliards de francs leur ont été distribués au niveau international. «Et si on divise le bénéfice du groupe par ses 90 000 employés, on atteint près de 52 000 francs par salarié. C'est énorme», explique Corinne Schärer. Unia attend donc de Mondelez qu'il procède à des augmentations salariales supérieures au renchérissement dans les années à venir.

Pour mémoire, l'entreprise suisse Toblerone, créée en 1908, a été rachetée en 2008 par Mondelez. Depuis, le chocolat en forme de montagnes est non seulement fabriqué à Berne, mais aussi en Slovaquie. Et vendu dans plus de 120 pays. ■

POING LEVÉ

UNE BONNE NOUVELLE DE TEMPS EN TEMPS, SVP!

Par Antoine Grosjean

Et une guerre de plus sur la planète!... Evidemment, on ne va pas pleurer sur le sort d'Ali Khamenei et de ses sbires, morts sous les bombes quelques semaines après avoir fait massacrer des dizaines de milliers d'opposants. Mais l'attaque lancée contre l'Iran par Donald Trump et Benjamin Netanyahu provoquera-t-elle réellement la chute du régime des mollahs? Rien n'est moins sûr, si tant est que ce soit vraiment le but de l'opération... Certes, les Iraniennes et les Iraniens mériteraient amplement d'être enfin débarrassés de cette théocratie dictatoriale, sans retomber pour autant dans la monarchie d'avant la révolution islamique, comme certains le souhaiteraient. Car en matière de droits humains, le bilan du dernier shah ne fut pas non plus très reluisant.

Hélas, la seule certitude, à ce stade, c'est que ce sont encore les civils qui vont trinquer. Comme dans toutes les guerres. Difficile, donc, de se réjouir de cette actualité, qui ne fait qu'ajouter à la morosité ambiante d'une période trouble, présentant d'inquiétants parallèles avec les années 1930. Lesquelles ont débouché sur les calamités que l'on sait... Les inégalités sociales qui se creusent, la montée en puissance de l'extrême droite et de l'autoritarisme, la recrudescence de la violence politique, les boucs émissaires qu'on accuse de tous les maux, les rafles pour les déporter en masse, enfants compris: tout cela a comme un air de déjà-vu. Alors, pour ne pas sombrer dans la dépression, il faut scruter les journaux à la loupe afin d'y débusquer les trop rares bonnes nouvelles.

Tenez, en voici une. En Chine, le PDG d'une fabrique de grues, ponts roulants et autres engins vient de verser l'équivalent de plus de 20 millions de francs en primes de fin d'année à ses 7000 salariés. Une partie a même été distribuée en cash lors d'un gala. Selon les médias, cela représente tout de même les trois quarts des bénéfices réalisés en 2025. Le patron en question, dont ce n'est pas le premier geste de générosité, dit vouloir aider ses employés accablés par la hausse du coût de la vie. Anecdote? Pas tant que cela. La Chine, qui a réussi l'exploit de concilier les pires aspects des deux systèmes antagonistes que sont le communisme et le capitalisme – en faisant l'impasse sur leurs quelques bons côtés – n'est pas particulièrement réputée pour ses méthodes managériales bienveillantes. Alors si ce genre de scène peut y avoir lieu, pourquoi pas sous nos latitudes? Dans le même ordre d'idées, on a aussi vu le milliardaire américain Warren Buffett suggérer que les ultra-riches soient davantage taxés, ou l'héritière du groupe chimique BASF faire don de la plupart des millions légués par sa grand-mère. Des cas sans doute très minoritaires, mais qui montrent que la redistribution des richesses n'est pas qu'une utopie. Le savoir ne va peut-être pas mettre un terme à la folie qui s'est emparée du monde, mais ça permet de ne pas perdre totalement foi en l'humanité. Et par les temps qui courent, c'est déjà beaucoup! ■

FOURRURES, MOUSSEUX ET SALAIRE MINIMUM



L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Fourrures synthétiques et slogans volontairement absurdes: la «manif de riches» organisée par les syndicats genevois a tourné en dérision les arguments patronaux, afin de défendre le droit des étudiants et des étudiantes au salaire minimum. ■

NON À DE NOUVELLES CENTRALES NUCLÉAIRES!

Sonya Mermoud

Le 27 février dernier, Greenpeace a remis à la Chancellerie fédérale une pétition munie de plus de 23 000 signatures, rapporte l'organisation dans un communiqué. Le texte demande aux parlementaires de rejeter la contre-proposition indirecte du Conseil fédéral à l'initiative pronucléaire. Le projet des élus fédéraux

entend autoriser la construction de nouvelles centrales dans nos frontières. Un sujet qui sera débattu au Conseil des Etats le 11 mars prochain. Hasard du calendrier, la date marque le 15^e anniversaire de la catastrophe de Fukushima. L'ONG écologiste invite les Chambres à maintenir la stratégie énergétique 2050 et la Loi sur l'électricité, qui ont été adoptées par référendum, et à orienter l'approvisionnement

énergétique vers les options renouvelables. Elle rappelle dans la foulée la récente volonté du Conseil fédéral de mettre en œuvre le décret visant à accélérer la construction de grandes éoliennes, centrales solaires et hydro-électriques. «La contre-proposition indirecte visant à lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires est en totale contradiction avec cette décision et n'a aucun

sens», a déclaré Lukas Bühler, expert en énergie chez Greenpeace Suisse. Rappelons que la Suisse s'était engagée, au lendemain de la catastrophe nucléaire de Fukushima, à abandonner progressivement l'énergie atomique en renonçant à construire de nouvelles centrales. L'idée était de sortir du nucléaire d'ici à 2050. Dans cet esprit, il avait été décidé de ne pas relancer les réacteurs existants en fin

de vie. La population avait entériné dans les urnes, en mai 2017, cette sortie échelonnée du nucléaire. Deux ans plus tard, le site de Mühleberg fermait définitivement ses portes. Le retour des technologies de l'atome fait aujourd'hui son chemin, le gouvernement arguant de la sécurité de l'approvisionnement en énergie sur le long terme. ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo

Trois rectangles se disputaient l'absolu.



«LE CHANTIER EST ORGANISÉ PAR LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI»

Un ordre moral se construit et se reproduit dans le monde de la construction. C'est ce que démontre Laura Galhano, sociologue et secrétaire syndicale chez Unia, dans son ouvrage «Sociologie des chantiers».

Federico Franchini, «Area»

QUESTIONS RÉPONSES

Laura Galhano, vous êtes née au Portugal, puis avez grandi en Valais dans une famille ouvrière. Quel est le lien entre votre vie personnelle et cette recherche ?

Je suis arrivée en Suisse à 5 ans, en 1990, avec mes parents et ma sœur. Mon père était soudeur, ma mère s'occupait de nous et faisait des heures de ménage. Pendant mes études à l'université, je vivais dans un immeuble habité par des ouvriers immigrés portugais qui travaillaient sur les chantiers. Je discutais beaucoup avec eux et je cherchais à comprendre comment leur travail était structuré. Lorsque j'ai commencé un projet de recherche sur le travail, le chômage et la vulnérabilité, j'ai observé à quel point le monde du chantier était très hiérarchisé – par statut, nationalité, sexe – avec peu de reconnaissance pour les compétences. Un lieu idéal, en somme, pour étudier en profondeur comment ces dynamiques se reproduisent.

Pouvez-vous nous faire une brève radiographie du secteur en Suisse ?

Environ 30% de la main-d'œuvre est concentrée dans moins de 3% des entreprises, tandis que 80% des entreprises comptent moins de dix employés. Après la crise des années 1990, qui a causé des licenciements massifs et la prolifération de microentreprises, le secteur a connu, dans les années 2000, une phase de fusions et d'acquisitions qui a mené à la naissance de grands groupes comme Implenla. Ces entreprises se sont progressivement davantage orientées vers la gestion de projets et les investissements immobiliers, en externalisant de plus en plus la production à travers la sous-traitance et le travail intérimaire. Nous avons ainsi assisté à une tertiarisation du secteur, avec une réduction du rapport salarial classique au profit de nouvelles relations contractuelles.

Dans ce contexte, l'objectif de votre recherche était de comprendre comment se maintient l'ordre social sur les chantiers et comment se reproduisent les hiérarchies. Quelles réponses avez-vous trouvées ?

En analysant les discours sur le travail de toutes les personnes impliquées dans ce secteur, des dirigeants aux ouvriers, j'ai découvert qu'il existe des catégories morales qui produisent des formes d'acceptation et de valorisation partagées. Ces normes caractérisent un univers marqué par une forte précarité du travail, une exposition structurelle au chômage, des conditions difficiles et



Laura Galhano.



THIERRY PORCHET

Les normes de sécurité n'affrontent pas les problèmes réels vécus comme problématiques par les travailleurs, telles que les vapeurs respirées quotidiennement par les ouvriers.

une faible reconnaissance des qualifications, qu'elles soient formelles ou acquises par l'expérience. Les catégories morales, les segmentations ethniques et les normes de genre forment un système qui légitime la précarité, masque les rapports de pouvoir et rend invisibles les compétences en les substituant par des attitudes «naturelles».

Vous parlez de trois catégories morales : le bon travailleur, le temporaire et le chômeur. Pouvez-vous les décrire ?

Ces trois catégories – indissociables de la précarisation de l'emploi et du recours croissant au travail intérimaire et à la sous-traitance – ne décrivent pas seulement des situations professionnelles, mais véhiculent aussi des jugements moraux. Le «bon travailleur» est la figure idéalisée par les employeurs : fiable, motivé, non revendicatif, disponible. Le «temporaire» est une figure ambiguë, instable : il n'est ni complètement accepté ni complètement rejeté. Le «chômeur» est stigmatisé : c'est celui qui abuse du système et qui est utilisé comme l'opposé du «bon travailleur». Ces catégories sont partagées par tous, indépendamment de la position hiérarchique. Cela rend l'ordre moral apparemment universel et légitime. Celui qui ne se conforme pas risque l'exclusion.

Un autre instrument de segmentation est ethnique. Environ un tiers des maçons en Suisse sont Portugais. Est-ce seulement une question de capacités techniques ou y a-t-il autre chose ?

Cette concentration ne dérive pas de compétences naturelles, mais de mécanismes organisationnels qui associent des attitudes de travail à des groupes nationaux. Quand on parle de «Portugais» sur les chantiers, mais aussi d'«Albanais» ou d'«Italiens», on fait référence à un rapport au travail, pas à des caractéristiques ethniques réelles. Les groupes nationaux fonctionnent parce qu'ils partagent des pratiques, des codes culturels, des

dispositions migratoires similaires. Cela favorise par exemple le recrutement à travers des réseaux personnels. L'intégration de personnes avec des liens forts assure en outre une confiance et une loyauté qui servent, concrètement, à gérer les rapports de pouvoir sur le chantier. En intégrant des liens forts dans l'entreprise, on assure une fiabilité et un contrôle social réciproques.

Le sentiment de communauté peut-il aussi être une aide pour donner de la dignité à ces positions ?

Sans aucun doute. Les travailleurs portugais construisent un sentiment de communauté à travers des pratiques spécifiques : repas du vendredi avec des produits typiques, fréquentation de bars portugais, accès aux médias nationaux. Ces rituels renforcent l'identité collective et la réputation professionnelle, mais servent aussi à donner de la dignité à des positions précaires. Attention toutefois : cette naturalisation ethnique rend invisibles les vraies compétences : coopération, coordination, entraide.

Dans votre livre, vous documentez des conditions objectivement dures : toilettes chimiques non chauffées, vapeurs toxiques, températures extrêmes. Comment ces situations sont-elles gérées ?

Les normes de sécurité se concentrent souvent sur des aspects formels – gants, lunettes – mais n'affrontent pas les problèmes réels vécus comme problématiques par les travailleurs, telles que les vapeurs respirées quotidiennement par les ouvriers. Dans le livre, je raconte l'histoire de Luis, un ouvrier qui explique comment tous les apprentis «sont partis» parce qu'ils ne supportaient pas les vapeurs de produits qu'ils jugeaient toxiques. La SUVA les considère conformes. Les travailleurs expérimentés ont seulement appris à normaliser le rapport avec le danger.

Néanmoins, la construction est le secteur avec le plus de morts, d'accidents

et de maladies professionnelles. Dans quelle mesure cela est-il corrélé à la question de la virilité, dont vous parlez dans votre recherche ?

Les normes de virilité – se montrer résistant au froid, supporter la fatigue, la douleur – servent à sublimer des conditions de travail objectivement dures. La capacité de supporter ces conditions sans se plaindre devient le critère principal d'évaluation. On apprend à résister, on apprend à dire : «Allez, sois un homme!» C'est vraiment un apprentissage, ce n'est pas naturel. Ce discours sur la virilité sert à normaliser des conditions inacceptables et à masquer des compétences réelles. D'où les accidents et les blessures.

Vous soutenez qu'en glorifiant l'attitude virile, on obscurcit les vraies compétences opérationnelles. Pouvez-vous mieux expliquer ?

Dans les médias, on entend continuellement qu'il manque des travailleurs qualifiés. La réalité est que les métiers s'apprennent beaucoup «sur le tas». Mettez un manoeuvre sur un chantier, en trois ans il peut devenir un ouvrier qualifié. Ces habiletés, apprises sur le chantier, ne sont toutefois pas reconnues formellement, rarement avec les salaires. Tout cela crée un autre élément de division : celui qui n'a pas le certificat se sentira inférieur, aura moins de pouvoir de négociation. Cette division est souvent compensée par une mise au travail du corps : on se présente comme résistant, impliqué dans le travail, capable. C'est un mécanisme très efficace qui donne beaucoup de pouvoir aux employeurs.

Dans le livre, vous notez aussi l'absence quasi totale de femmes : seulement 5 à 10% de la main-d'œuvre. Pourquoi ?

Leur absence apparente ne dérive pas d'une incapacité physique, mais d'un ordre symbolique qui associe le corps masculin au travail et le corps féminin à la sphère domestique et sexuelle. Les femmes sont

reléguées à des rôles administratifs ou, si elles sont conductrices de travaux, elles doivent constamment négocier entre compétence professionnelle et sexualisation. Le corps féminin sur le chantier est d'abord évalué sexuellement avant d'être professionnellement. Les normes de virilité excluent aussi les hommes qui ne se conforment pas. Le privilège viril est toutefois relatif : il garantit une position dans le secteur, mais dans un contexte déjà dévalorisé socialement, avec des salaires modestes, des conditions dangereuses, des carrières limitées. Et surtout, les corps masculins sont présentés comme naturellement plus résistants (une idée que le nombre d'accidents, de rentes invalidité et de morts dans le secteur vient contrarier), ce qui rend invisible, par exemple les compétences de résistance apprises et développées avec le temps. La présence de femmes ouvrières vient remettre en question cet ordre et ces idées.

Vous travaillez depuis quelques mois comme secrétaire syndicale pour Unia dans la construction. Face à cette fragmentation que vous nous avez décrite, que doivent faire les syndicats ?

Toutes ces personnes – intérimaires, sous-traitants, etc. – ont en commun qu'elles travaillent dans un univers organisé par la précarité, la dureté des conditions et la faible reconnaissance des qualifications. Mais comme elles ont des statuts différents, elles n'en ont pas toujours pleinement conscience. Elles sont occupées à défendre des positions déjà très précaires. Le défi est de construire cette conscience commune, en démontant les catégories morales, les naturalisations ethniques et les rhétoriques sur la virilité que le système utilise pour diviser et dévaloriser. Ce n'est pas seulement une bataille contractuelle, mais culturelle. ■

Laura Galhano, *Sociologie des chantiers*, 2026 (Editions Epistémé).